



ANVITA

ASSOCIATION NATIONALE
DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS

POUR UNE FRANCE ACCUEILLANTE

2025



*Des territoires engagés pour
inspirer des politiques locales !*

contact@anvita.fr - <https://anvita.fr>



Jeanne Barseghian,

Co-présidente de l'ANVITA, Maire de Strasbourg



Damien Carême,

Co-président de l'ANVITA, Député européen

“ **Ce mois-ci se clôture Strasbourg Capitale Mondiale du Livre 2024, et nous sommes extrêmement fier-es d'avoir mis la ville refuge au cœur de notre programme culturel.** Nous réaffirmons que la culture est un levier vital de paix, d'humanisme et de défense des droits humains, et nous défendons les droits culturels pour toutes et tous.

En 2024 et 2025, le projet européen Library Bridges (LiBri), permet des ponts entre de nombreuses Villes et bibliothèques en France et en Europe, en plaçant la lecture publique au cœur des politiques d'hospitalité, de solidarité et d'inclusion des personnes exilées.

L'année 2024 a également été marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris et en France, célébrant, à travers le sport, ces valeurs que nous défendons au quotidien. Comme toutes les délégations nationales, celle des personnes réfugiées a fait vibrer les spectateur·rices et téléspectateur·rices.

Alors qu'un parti d'extrême droite était aux portes de Matignon, alors que se vivait une instabilité politique nationale sans précédent, nous avons pu nous rassembler dans la joie et l'unité le temps d'un été.

Nous ressortons aujourd'hui encore plus convaincu·es de la nécessité des politiques d'inconditionnalité que nous portons, pour la cohésion sociale de nos territoires et pour le respect des droits de toute personne. Ce guide démontre tout l'engagement des villes et territoires français ! ”

“ **L'année 2024 a été marquée par les élections européennes, où se sont déchaînés des discours xénophobes et racistes, embarquant chaque fois un peu plus un électorat polarisé, notamment à force de désinformation et de mensonges sur les migrations.**

Les élections nationales dans différents États membres de l'Union européenne le montrent aussi. Des milliardaires investissent à visage découvert pour l'extrême droite à coup de rachats de médias. Nous condamnons fermement cette stratégie aux côtés des membres de l'ANVITA. Il nous est impossible de rester passifs face à cela. Nous avons mis au cœur de l'action du réseau pour les années à venir un plan de lutte contre les idées d'extrême droite ainsi qu'un agenda de promotion des valeurs d'hospitalité que nous portons.

Alors que les idées d'extrême droite se sont immiscées au cœur des espaces de décision, des espaces médiatiques et pseudo-scientifiques, nous avons œuvré à former, informer, outiller, déconstruire leurs discours et créer des espaces pour se rassembler. Nous sommes loin d'être seul·es, témoins d'un foisonnement solidaire et citoyen. Nous nous en réjouissons tout comme nous saluons cette forte mobilisation de la société civile.

Combattre l'extrême droite, partout, tout le temps, ce n'est pas une affaire d'une population discriminée en particulier, cela nous concerne toutes et tous. C'est défendre l'intérêt général, la cohésion sociale et le bien vivre ensemble sur nos territoires. Voilà le cœur des politiques locales portées dans les collectivités engagées pour l'accueil inconditionnel. ”



Le guide annuel de l'ANVITA « Pour une France accueillante » a pour objectif de retracer les pratiques inspirantes de ses membres en matière d'accueil inconditionnel. L'ANVITA parle de « pratiques inspirantes » plutôt que de « bonnes pratiques ». En effet, ces pratiques perfectibles ont vocation à inspirer les autres territoires par leurs réussites, mais aussi parfois par les difficultés rencontrées. Ce guide se veut représentatif de la diversité de ses territoires membres, sans pour autant viser à l'exhaustivité. Enfin, il met en valeur des pratiques de collectivités hors réseau, d'associations et d'organismes œuvrant en ce sens. La période de collecte est de janvier 2024 à avril 2025.



Ce guide s'adresse à de nombreux publics : aux collectivités adhérentes pour une meilleure interconnaissance ; à d'autres cherchant des inspirations ; aux acteurs locaux voulant être force de proposition auprès de leur collectivité ou toute autre personne intéressée. De par son approche globale, ce guide souhaite modestement servir tant à une collectivité au début de sa réflexion autour de l'hospitalité qu'à une collectivité déjà engagée qui chercherait à l'approfondir. Cette approche globale est notre principale recommandation : même s'il est possible de piocher au sein de ce recueil, il est à noter que les actions présentées ont un sens et un impact fort lorsqu'elles sont menées conjointement.



ANVITA

ASSOCIATION NATIONALE
DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS

L'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants est un réseau de communes, d'intercommunalités, de départements, de régions et d'élus engagés pour un accueil inconditionnel et digne en France. Fondée en 2018, elle compte, en mai 2025, 90 collectivités et plus d'une soixantaine d'élus membres à titre individuel. Elle œuvre à créer des espaces d'échange de pratiques inspirantes et de mobilisation politique pour traduire l'accueil inconditionnel dans la mise en œuvre des politiques nationales, en faisant participer les acteurs locaux, en première ligne de l'accueil et de l'intégration.

LiBri



Depuis 2024, l'ANVITA est partie prenante du projet **Library Bridges aux côtés de partenaires européens pour améliorer l'accueil et l'inclusion des personnes en situation de migration à travers les actions des bibliothèques.** Cette édition 2025 du guide met ainsi à l'honneur des **pratiques inspirantes des bibliothèques et médiathèques** des collectivités, qui, à travers leur rôle de service public de proximité, mettent en place de nombreuses initiatives pour favoriser l'inclusion de tous les publics. Vous les retrouverez tout au long du guide grâce à **ce code couleur**.



2024 a également été l'année des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris qui a permis aux collectivités d'investir davantage les thèmes de l'accès à la pratique physique et sportive pour toutes et tous. Le guide « Pour une France accueillante 2025 » entend mettre en avant les pratiques des territoires sur ces thèmes.



Nous avons apporté le plus grand soin à la collecte des pratiques exposées dans ce guide. Toutefois, en cas d'erreur ou d'interprétation erronée, nous invitons les acteurs à nous contacter par mail à contact@anvita.fr.



Co-financé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne. Ni l'Union européenne ni l'autorité responsable ne peuvent en être tenus pour responsables.

L'ANVITA en chiffres



60 ÉLU·ES



+5 MEMBRES

+500 PRATIQUES
COLLECTÉES



7 ANS

78 COMMUNES

7 INTERCOMMUNALITÉS

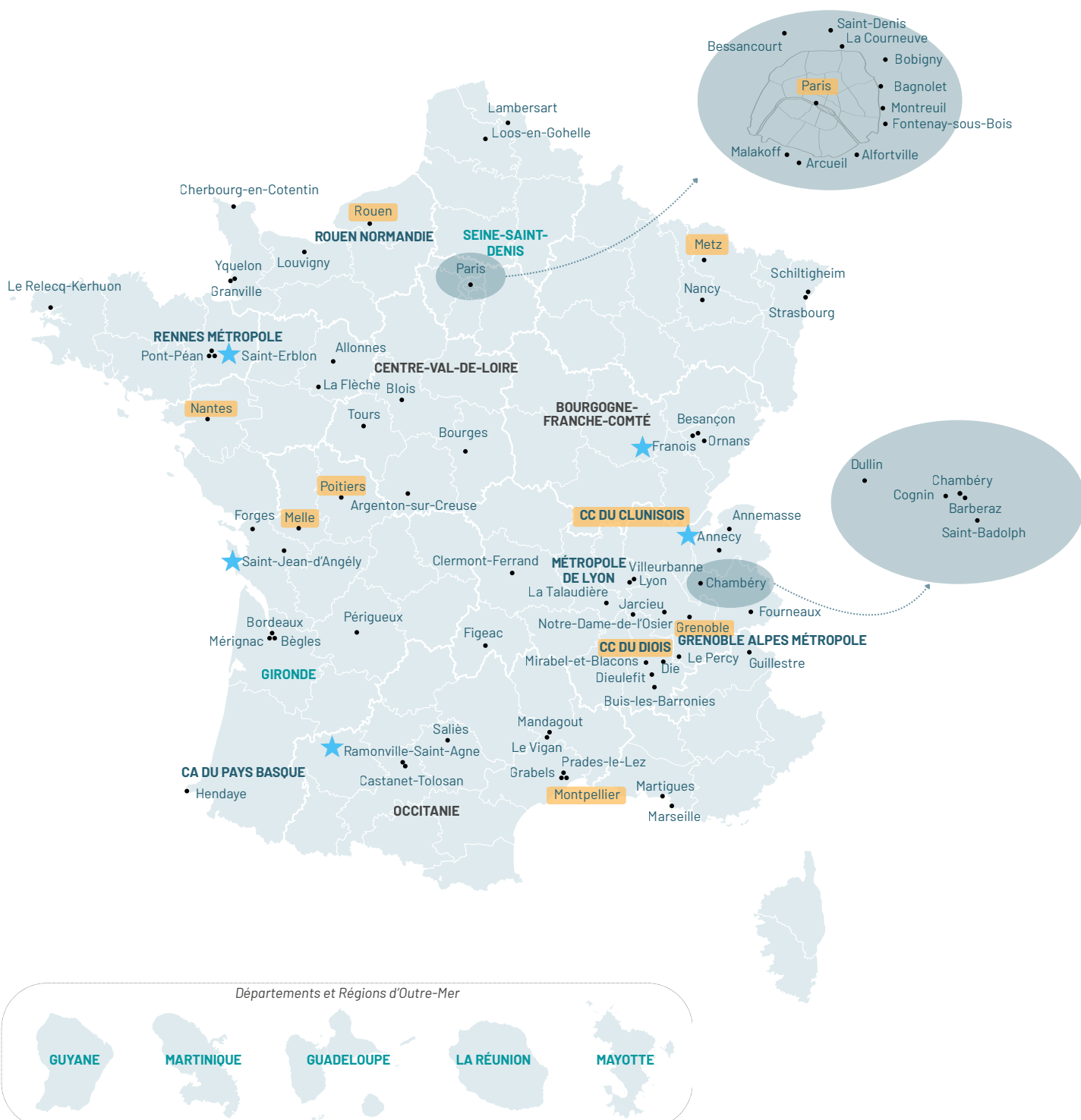


2 DÉPARTEMENTS

3 RÉGIONS

12 TERRITOIRES
PILOTES

*Le nombre d'adhésions évolue tout au long de l'année, n'hésitez pas à consulter la liste actualisée sur www.anvita.fr



Sommaire

Édito de la coprésidence.....	page 2
Le guide des pratiques inspirantes 2025.....	page 3
L'ANVITA en chiffres et carte de France.....	page 4
Le projet Library Bridges.....	page 6
UNE AUTRE VISION DES MIGRATIONS À PROMOUVOIR.....	page 7
Repenser la politique du territoire.....	page 8
Porter un message politique.....	page 10
Sensibiliser le grand public.....	page 12
UN ACCÈS INCONDITIONNEL AUX DROITS À FAVORISER.....	page 15
Exercer ses droits.....	page 16
Se loger, se mettre à l'abri.....	page 19
Être en bonne santé.....	page 22
Apprendre, se former.....	page 26
S'insérer.....	page 29
UNE CITOYENNETÉ LOCALE INCLUSIVE À ANIMER.....	page 32
Être reconnu·e en tant que citoyen·ne du territoire.....	page 33
Participer à la vie associative, culturelle et sportive.....	page 35
Participer à la vie politique locale.....	page 37
Glossaire.....	page 40
Index des collectivités.....	page 41
Cartographie « Territoire accueillant ».....	page 42

LE PROJET LIBRARY BRIDGES

L'ANVITA est partie prenante du projet européen **Library Bridges (LiBri)** aux côtés d'un consortium de six partenaires européens coordonné par Bibliothèques Sans Frontières. Le projet vise à améliorer l'accueil et l'inclusion des personnes en situation de migration à travers l'action des bibliothèques. Les équipements de lecture publique, en tant que service public de proximité gratuit et ouvert à toutes et tous sans condition, jouent un rôle central non seulement dans l'accès à la culture, à l'information et à l'apprentissage de la langue, mais aussi comme espaces d'accueil, d'orientation, de lien social et de détente.

Collectivités impliquées dans le projet en France : **CC Clunisois** (71), **CC Diois** (26), Gennevilliers (92), CA Grand Paris Sud (91), **Grenoble** (38), **Melle** (72), **Metz** (57), Montpellier Méditerranée Métropole (34), **Nantes** (44), **Paris** (75), **Poitiers** (86), **Rouen** (76).



mai 2024

Coup d'envoi du projet

Le consortium d'acteurs européens s'est retrouvé à Fontenay-sous-Bois pour le lancement officiel du projet à travers deux jours de temps de travail et d'interconnaissance.

17 septembre 2024

Lancement national

L'ANVITA et Bibliothèques Sans Frontières ont organisé le lancement du projet autour d'une table ronde sur les bibliothèques accueillantes avec la participation de la Ville de **Paris**, du réseau de bibliothèques de Plaine Commune, de la Bibliothèque Publique d'Information et de France Terre d'Asile.

15 octobre 2024

Atelier régional

Une rencontre régionale s'est tenue à **Lyon** pour présenter le projet et échanger autour de l'expérience d'accueil des bibliothèques lyonnaises avec d'autres acteurs de la région notamment les Villes de **Chambéry** (73) et **Clermont-Ferrand** (63).

février 2025

Lancement dans les territoires

L'ANVITA a lancé le projet dans les territoires lauréats en réalisant des diagnostics territoriaux des besoins et de l'existant pour permettre de construire un plan d'action territorial adapté.

15-16 avril 2025

Rencontres européennes à Strasbourg

L'ANVITA a organisé les rencontres européennes du projet LiBri entre consortium et territoires pilotes dans le cadre de la clôture de **Strasbourg** Capitale Mondiale du Livre 2024.

septembre 2024

État des lieux

Les partenaires du projet ont réalisé une recherche documentaire pour établir un premier état des lieux de l'accueil dans les bibliothèques des cinq pays partenaires.

26 septembre 2024

Forum des territoires accueillants

Le Forum des territoires accueillants a été organisé lors de l'Assemblée générale annuelle de l'ANVITA, il a permis de présenter le projet LiBri aux collectivités et partenaires présents.

janvier 2025

Appel à manifestation d'intérêt

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour sélectionner 12 territoires en France, pour un total de +50 territoires au niveau européen pour rejoindre le projet.

avril 2025

Réunion du consortium à Riga

Le consortium de partenaires s'est réuni à Riga en Lettonie pour faire un point de mi-parcours sur le projet. Ce temps a permis d'assister aux rencontres annuelles du partenaire EBLIDA.

La suite du projet LiBri

Au programme pour la suite du projet : restitution des diagnostics, ateliers de co-construction d'une stratégie locale, temps de formation, visites de terrain et création d'une communauté de pratiques inspirantes.



UNE AUTRE VISION DES MIGRATIONS À PROMOUVOIR



Changer de regard sur les migrations implique une véritable transformation des politiques publiques, tant dans leurs finalités que dans leurs méthodes. Cela suppose d'adopter une approche plus horizontale, fondée sur le dialogue et la coopération avec une pluralité d'acteurs, en particulier les personnes directement concernées. Il s'agit d'apprendre à coconstruire, d'aller à la rencontre des populations et de faire évoluer les récits autour de l'accueil et de l'inclusion. Dans cette perspective, les collectivités ainsi que leurs bibliothèques occupent une place essentielle, en tant que relais de proximité et leviers des politiques culturelles et sociales.

REPENSER LA POLITIQUE DU TERRITOIRE

p. 8

Outiller la collectivité



Travail transversal
et multi-acteurs



Mise en réseau :
ici et là-bas



PORTER UN MESSAGE POLITIQUE

p. 10

En réaction à l'actualité



En portant une campagne



SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

p. 12

Agenda (inter)culturel



Informier et communiquer



Investir l'espace public



Outiller la collectivité



Pour renforcer la politique d'accueil d'un territoire, il est essentiel de dresser un état des lieux des besoins, de former les acteurs locaux aux enjeux d'accueil et d'inclusion et de mettre en place des outils assurant sa pérennité.

FORMATIONS : Les Villes de **Rouen** (76) et **Clermont-Ferrand** (63) ont formé leurs agent·es au multiculturalisme et en droit des étrangers ; **Besançon** (25) a permis aux agent·es de trois collectivités de suivre une formation intitulée « Mieux se comprendre pour mieux agir ». **Périgueux** (24) propose un cycle de formation aux agent·es sur l'accompagnement des publics exilés et aux associations sur les différents statuts administratifs. Un atelier sur la lutte contre les discriminations a été organisé par la Ville de **Strasbourg** (67), à destination des bénévoles et professionnel·les et un atelier pour lutter contre les stéréotypes et préjugés a été proposé par **Rennes Métropole** (35).

EN BIBLIOTHÈQUE : La Métropole de **Lyon** (69), les Villes de **Lyon** (69) et de **Villeurbanne** (69) ont organisé avec Le Group' la formation de leurs agent·es, notamment le personnel des bibliothèques, à l'accueil et l'orientation des personnes primo-arrivantes. Les médiateur·ices culturel·les de la Ville de **Metz** (57) ont été sensibilisé·es à la question de l'accueil des publics allophones. À **Poitiers** (86), une quarantaine de professionnel·les du réseau des médiathèques ont suivi une formation sur l'interculturalité, dispensée par le Centre social interculturel Toit du Monde à la demande de la Médiathèque.

ENQUÊTES : Avant de déployer des outils, il est nécessaire de réaliser un état des lieux de la situation sur le territoire. La Ville de **Strasbourg** (67) a réalisé une enquête exploratoire suite à la création de son Observatoire des discriminations. La Ville de **Nantes** (44) a aussi lancé son observatoire des discriminations avec pour objectif d'améliorer les politiques publiques et de lutter contre les discriminations, notamment dans le monde du travail. L'enquête 2024 sur le ressenti discriminatoire réalisé par l'ARESVI et lancée par la Ville et **Métropole de Rennes** (35) va permettre de nourrir un nouveau Plan de lutte contre les discriminations. Cette enquête est complétée par une formation des élu·es et agent·es sur le genre et la lutte contre les discriminations dans les politiques publiques.

OUTILS ET PLANS TERRITORIAUX : La politique accueillante peut être matérialisée par des plans territoriaux de prévention et de lutte contre les discriminations et le racisme comme à **Grenoble** (38) et à **Nancy** (54). Les Bibliothèques de **Rennes** (35) ont élaboré une charte documentaire qui affirme des principes de pluralisme et d'accessibilité. La Charte de coopération culturelle 2023-2027 de la Ville de **Lyon** (69) vise, quant à elle, à favoriser l'accès à la culture pour tous·tes et promouvoir la diversité culturelle.



La 8e édition de la Nuit de la Solidarité a eu lieu dans la nuit du 23 au 24 janvier 2025 dans de nombreuses villes françaises. Huit collectivités du réseau ANVITA ont participé à cette démarche de recensement.

Cette action vise à recenser les personnes sans-abri présentes sur un territoire et à approfondir la connaissance de leurs besoins et de leurs profils, afin d'améliorer les dispositifs d'accompagnement existants. L'objectif global est d'adapter les politiques publiques en matière de précarité et sans-abrisme, tout en sensibilisant les habitant·es du territoire aux enjeux d'exclusion sociale. La Ville de **Bobigny** (93) a poussé l'initiative en distribuant des boissons chaudes, des colis alimentaires, des duvets et des kits d'hygiène aux personnes rencontrées. Cette action a mobilisé élu·es, agent·es, travailleur·euses sociaux, associatifs et citoyen·nes bénévoles des Villes **d'Alfortville** (94), **Bobigny** (93), **Bordeaux** (33), **Nancy** (54), **Rouen** (76), **Saint-Denis** (93), **Marseille** (13) et **Paris** (75) qui ont travaillé ensemble pour mener à bien cette nuit solidaire.

Travail transversal et multi-acteurs



L'accueil des personnes exilées est un enjeu transversal, qui doit être abordé collectivement par les acteurs associatifs, les collectivités, le monde de la recherche et l'ensemble des parties prenantes travaillant sur ce sujet.

À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE : Une Convention citoyenne locale sur l'immigration a été organisée à **Blois** (41) et a rassemblé les acteurs des politiques locales, notamment le Maire, des représentant·es d'associations et des citoyen·nes. La Ville de **Besançon** (25) et la Région **Bourgogne-Franche-Comté** se sont associées pour créer la plateforme Migrations - Bourgogne-Franche-Comté qui permet de mettre en réseau les acteurs régionaux qui travaillent sur le thème des migrations.

COLLOQUES : Le premier colloque sur la transculturalité de la Région **Centre-Val de Loire** s'est tenu au Muséum d'histoire naturelle de **Bourges** (18) sur la question des rites et objets traditionnels transmis aux enfants de personnes migrantes.

RENCONTRES : En 2024, le Département de la **Seine-Saint-Denis** (93) a organisé la rencontre annuelle de son

Observatoire départemental des discriminations et de l'égalité, consacrée à la thématique de l'accès à l'éducation et à la santé, en collaboration avec des acteurs locaux. Par ailleurs, le Département est engagé dans le projet WELDI et, accompagné par l'ANVITA, anime les réunions du Groupe Local Urbact (GLU) : des rencontres inter-acteurs portant sur des thématiques liées à l'accueil et à l'inclusion. L'association RésO Villes a, quant à elle, organisé un forum sur l'interculturalité et le vivre ensemble dans les quartiers, accueilli par la Ville de **Rennes** (35). La Ville d'**Allonnes** (72) et l'ANVITA y ont participé.

EN BIBLIOTHÈQUE : Certaines bibliothèques municipales disposent d'un poste spécifique dédié à l'aller-vers des publics éloignés, dont migrants, qui travaille en transversalité avec les autres agent·es de bibliothèque, c'est le cas notamment à **Poitiers** (86) ou à **Paris** (75).

Mise en réseau : ici et là-bas



Le travail en réseau, au niveau local comme international, est nécessaire afin de généraliser le partage de pratiques d'accueil dignes et inconditionnelles. C'est notamment l'objectif du projet LiBri qui met en réseau 50 bibliothèques et collectivités à l'échelle européenne.

RÉSEAU ANVITA : Les Villes de **Annecy** (74), **Francois** (25), **Ramonville-Saint-Agne** (31), **Saint-Erblon** (35) et **Saint-Jean-d'Angély** (17) ont adhéré à l'ANVITA au cours de l'année 2024.

RENCONTRES ANVITA : La rencontre de l'Arc Alpin, organisée par la Ville de **Chambéry** (73) et l'ANVITA, a réuni élu·es, agent·es, acteurs associatifs et chercheur·euses dans le but de favoriser l'interconnaissance et promouvoir le partage de pratiques. Les Communes d'**Annecy** (74), **Barberaz** (73), **Grenoble** (38), **Notre-Dame-de-l'Osier** (38) et **Grenoble Alpes Métropole** (38) y ont participé. En avril 2025, l'ANVITA a également organisé la rencontre « Territoires, exil et frontières » avec la Ville d'**Hendaye** (64) et son CCAS pour dresser un état des lieux de l'accueil des personnes exilées à la frontière franco-espagnole et renforcer la coopération entre collectivités et associations. La Ville de **Bordeaux** (33) et la **Région Occitanie** étaient notamment présentes. Une visite du centre d'accueil *Pausa*, porté par la Communauté d'Agglomération du **Pays Basque** (64) et la Ville de Bayonne (64), a été réalisée par des élu·es et agent·es.

RÉSEAUX ET ESPACES D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX : La Ville de **Montreuil** (93) a adhéré au Conseil des Gouvernements Locaux Unis (CGLU), engagé à représenter, défendre et amplifier les voix des gouvernements locaux et régionaux.

Les Villes de **Besançon** (25), **Lyon** (69), **Paris** (75) et **Strasbourg** (67) et le Département de la **Seine-Saint-Denis** (93) sont membres de l'Intercultural Cities Programme (ICC) qui aide les Villes à adopter une approche interculturelle dans leurs politiques et à développer des stratégies pour gérer la diversité de manière positive. Tandis que le réseau mondial Strong Cities Network se consacrent à la lutte contre toutes les formes de haine, d'extrémisme et de polarisation. Les Villes de **Bordeaux** (33), **Montreuil** (93), **Paris** (75), **Sarcelles** (95), et **Strasbourg** (67) sont notamment membres.

COOPÉRATION INTERNATIONALE : La **Seine-Saint-Denis** (93) a lancé un partenariat avec le conseil préfectoral d'Inezgane Ait-Melloul au Maroc, qui se concrétise autour d'ateliers de formation et de visites de terrain.

En réaction l'actualité



Face à une actualité politique en décalage avec les valeurs de l'accueil, les collectivités et les élu-es se mobilisent pour affirmer leur engagement et défendre un autre discours sur les migrations.

EXTRÊMES DROITES : Dans une tribune publiée le 4 juillet 2024 par France Bleu, plus de 300 élu-es appellent à faire barrage à l'extrême droite au second tour des élections législatives. La tribune a été signée par des élu-es des Villes de : **Allonnes** (72), **Arcueil** (93), **Bagnolet** (93), **Bourges** (18), **Castanet-Tolosan** (31), **Cherbourg-en-Cotentin** (50), **Clermont-Ferrand** (63), **La Courneuve** (93), **Nancy** (54), **Prades-le-Lez** (34), **Poitiers** (86), **Le Relecq-Kerhuon** (29), **Rouen** (76), **Strasbourg** (67), **Tours** (37), la **Métropole de Rennes** (35) et la **Métropole de Rouen** (76).

MARIAGE : Le 20 février 2025, l'ANVITA a publié un communiqué contre la proposition de loi visant à interdire le mariage aux personnes en situation irrégulière et contre le refus du maire de Béziers, d'unir un couple. René Revol, Maire de **Grabels** (34), Grégory Doucet, Maire de **Lyon** (59), et Cédric Van Styvendael, Maire de **Villeurbanne** (69) ont pris position contre cette proposition de loi et en faveur du mariage inconditionnel.

LOGEMENT : Un collectif de Maires et Président-es de collectivités accueillantes, membres de l'ANVITA, a publié une tribune dans Libération le 6 juin 2024 contre la nouvelle loi logement et contre la réforme de la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) qui garantie un seuil minimal de logement social par collectivité. Les membres de l'ANVITA signataires sont : **Alfortville** (94), **Arcueil** (93), **Barberaz** (73), **Besançon** (25), **Blois** (41), **Bordeaux** (33), **Bourges** (18), **Chambéry** (73), **Cherbourg-en-Cotentin** (50), **Clermont-Ferrand** (63), **Figeac** (46), **Fontenay-sous-Bois** (94), **Fourneaux** (73), **Grenoble** (38), **La Courneuve** (93), **La Flèche** (72), **Louvigny** (14), **Lyon** (69), **Malakoff** (92), **Mandagout** (30), **Martigues** (13), **Melle** (79), **Montreuil** (93), **Nantes** (44), **Poitiers** (86), **Pont-Péan** (35), **Rennes** (35), **Rouen** (76), **Saliès** (81), **Schiltigheim**, **Strasbourg** (67), **Tours** (37), **Villeurbanne**, **Métropole de Lyon** (69), la **Métropole de Rennes** (35), la **Métropole de Rouen** (76), la **Communauté de Communes du Diois** (26) et le Département de la **Seine-Saint-Denis** (93).

Le Plan Maires Accueillant-es



Lors de son Assemblée générale 2024, l'ANVITA a voté en faveur d'un plan d'action de plaidoyer spécifique pour lutter contre la montée des idées d'extrême droite et défendre une France accueillante : le plan « Maire Accueillant-es ».

Celui-ci se développe tout au long de l'année 2025 avec cinq axes d'action :

- Des webinaires thématiques, les « RDV des Municipales »
- Un module de formation *Accompagnement à la Lutte contre les Extrêmes Droites* dispensé notamment lors d'événements organisés avec la Ville de **Grenoble** (38) et celle d'**Hendaye** (64).
- Un document de transmission des savoirs « Manuel pour un mandat accueillant » réalisé grâce à des entretiens avec des élu-es des collectivités de **Granville** (50), **Lyon** (69), **Prades-le-Lez** (34), **Rennes** (35), **Saliès** (81), **Strasbourg** (67) et **Villeurbanne** (69)
- Une revue de presse hebdomadaire sur WhatsApp le « Fil d'actu »
- Des événements festifs pour célébrer l'accueil comme ceux organisés avec les collectivités de **Grenoble** (38), **Hendaye** (64), la **Métropole de Lyon** et les Villes de **Lyon** et **Villeurbanne** (69).



LES RDV DES MUNICIPALES



FORMATION ALED



FIL D'ACTU MIGRATIONS



MANUEL MANDAT ACCUEILLANT



CÉLÉBRER L'ACCUEIL

En portant une campagne



Soutenir une campagne de dons ou porter une campagne de sensibilisation constitue un acte politique fort, permettant aux collectivités d'affirmer publiquement leur engagement en faveur de l'accueil.

CAMPAGNE DE DONNS : Suite au cyclone Chido qui a frappé Mayotte en décembre 2024 et causé des dégâts humains et matériels considérables, la Commune de **Castanet-Tolosan** (31) a débloqué une aide de 5000 euros à la Croix-Rouge française, la Commune de **Guillestre** (05) a approuvé une aide de 2500 euros au fond de soutien « Solidarité AMF/Mayotte » et la Ville de **Lyon** (69) a versé une aide 50 000 euros à la Fondation de France. La Ville de **Marseille** (13) a, quant à elle, dépêché deux médecins et une infirmière du Bataillon de Marins-Pompiers et débloqué une aide d'urgence de 50 000 euros.

SUBVENTIONS AUX ASSOS : La Commune de **Buis-les-Baronnies** (26) soutient l'association Intervalle qui travaille auprès de public en grande précarité et propose des services essentiels, notamment un accueil de jour et coordonne un centre d'hébergement d'urgence. La Commune de **Mandagout** (30) a attribué une aide financière à l'association Bienvenue à Mandagout, qui a pour mission l'accueil, l'aide à l'intégration et le suivi administratif des familles réfugiées de la commune.

AFFICHAGE : Les collectivités peuvent utiliser l'affichage public pour communiquer des messages forts aux habitant·es. C'est le cas de la Ville de **Bordeaux** (33) qui, en

2024, a lancé une campagne d'affichage contre le racisme ordinaire et l'antisémitisme, sur les panneaux d'affichage de la ville. À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la haine raciale, la Ville de **Grenoble** (38) a lancé une campagne de communication et d'information sur l'accès au droit à la défense, pour sensibiliser sur les discriminations raciales.

SENSIBILISATION : L'événement *Tous différents - Tous égaux* s'est tenu à **Bessancourt** (95) sous l'impulsion du Conseil Municipal des Enfants de la Ville. Il a permis de sensibiliser les enfants au respect des différences et à la promotion de l'égalité.

EN BIBLIOTHÈQUE : Metz (57) a lancé une campagne de communication, « Il ne manque plus que vous », pour promouvoir ses bibliothèques et médiathèques. Celle-ci met en avant la gratuité de l'abonnement et la richesse des services proposés. Une campagne nationale avait également été lancée en 2023 par le ministère de la Culture pour valoriser les bibliothèques comme premier espace culturel de proximité et encourager leur fréquentation. Les Bibliothèques de **Paris** (75) ont lancé le Festival « En quête d'info » avec divers rendez-vous autour de l'information et l'éducation aux médias.

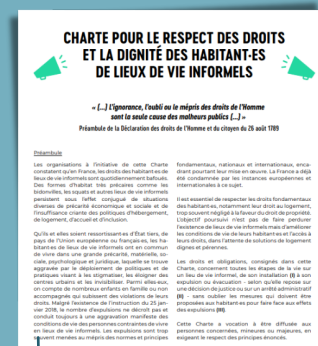


Charte des droits des habitant·es de lieux de vie informels

La charte pour le respect des droits et la dignité des habitant·es des lieux de vie informels est issue d'une démarche inter-associative visant à sensibiliser sur les droits des personnes habitant dans des lieux de vie informels (campements, squats, bidonvilles...).

Véritable outil de plaidoyer, le CNDH Romeurope se saisit de cette charte afin de faire connaître et reconnaître les droits et le respect de la dignité des personnes vivant dans ces espaces, permettant de faire évoluer les pratiques et d'améliorer les conditions de vie et les propositions de logement dues à ces habitant·es.

En partenariat avec l'ANVITA, un guide des bonnes pratiques des collectivités en la matière verra le jour, ainsi qu'un module de formation destiné à former les élu·es et agent·es des collectivités sur ces enjeux.



COLLECTIF
NATIONAL DROITS DE L'HOMME
ROMEUROPE

Agenda (inter)culturel



Les événements culturels permettent de s'adresser à un public plus large pour sensibiliser autour des enjeux de migration et d'interculturalité.

FESTIVALS : La Ville de **Strasbourg** (67) est **la Capitale Mondiale du Livre de l'UNESCO 2024**. Son programme « Lire notre Monde », qui s'articule autour de cinq domaines clés dont « Ville de refuge », réaffirme que la culture et la lecture sont des outils pour la paix, la défense des droits humains et l'échange interculturel. La Ville de **Bordeaux** (33) a célébré l'inclusion et la diversité, avec de nombreux spectacles, conférences, ateliers participatifs lors de la 11^e édition de la Quinzaine de l'égalité et de la diversité. La Métropole de Besançon, soutenue par la Ville de **Besançon** (25) a organisé le festival « Livres dans la Boucle » autour de rencontres, lectures et concerts ouverts à toutes et tous, des activités hors les murs étaient également prévues pour aller à la rencontre de tous les publics.

SEMAINES : Dans le cadre de la semaine de l'intégration, la Ville de **Besançon** (25) a coordonné une après-midi de rencontre et d'échanges, au sein de la Mairie, entre personnes primo-arrivantes et acteurs sociaux. La Ville de **Paris** (75) a organisé la 8^e édition de sa semaine parisienne de lutte contre le racisme et l'antisémitisme avec une riche programmation autour de temps de rencontre et de sensibilisation pour promouvoir l'égalité.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES MIGRANTES : À l'occasion de la Journée internationale des personnes migrantes du 18 décembre, une conférence-débat sur le traitement médiatique des migrations, animée par Désinfox-Migrations, s'est tenue à la **bibliothèque municipale de Montreuil** (93).

CONTRE LES DISCRIMINATIONS RACIALES : Pour la Journée internationale de l'élimination de la discrimination raciale du 21 mars, la Ville de **Villeurbanne** (69) a organisé une conférence avec Delphine Peiretti sur son ouvrage Corps noirs. Médecins blancs. **Nancy** (54) a, quant à elle, convié le public à l'Hôtel de Ville pour une conférence théâtralisée intitulée *La rhétorique de la haine* par Martine Derrier et Gérard Noiriel. De son côté, la Ville de **Grenoble** (38) a reçu Douce Dibondo dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville pour une présentation de son ouvrage La Charge raciale. La Ville de **Marseille** (13) a lancé le prix Ibrahim Ali, destiné à mettre à l'honneur des actions positives en faveur de la lutte contre le racisme et les discriminations menées au sein de ses écoles élémentaires. A l'occasion de ce temps fort national, de nombreuses **bibliothèques** mettent en lumière une sélection de ressources pour sensibiliser sur le sujet.

AGENDA JOURNÉES INTERNATIONALES

JANVIER

23 Solitudes
24 Éducation

FÉVRIER

6 Commémoration
20 Justice sociale
21 Langue maternelle

MARS

8 Droits des Femmes
15 Contre islamophobie
21 Contre discriminations raciales

AVRIL

6 Santé
7 Roms
23 Livre
26 Droit de vote pour tous-tes

MAI

1 Travail
18 Paix
21 Diversité Culturelle

JUIN

12 Loving Day
15 Contre la faim
18 Contre discours de haine
20 Réfugié-es
26 Victimes torture

JUILLET

30 Amitié
30 Victimes de la traite

AOÛT

19 Aide Humanitaire
30 Disparitions Forcées

SEPTEMBRE

8 Alphabétisation
15 Démocratie
21 Paix

OCTOBRE

10 Sans Abris
16 Alimentation
17 Refus Misère et Pauvreté

NOVEMBRE

16 Tolérance
20 Droits enfant
25 Contre violences faites aux femmes

DÉCEMBRE

5 Bénévolat
10 Droits Humains
18 Migrant-es
20 Solidarité Humaine

Informier et communiquer



Informier et communiquer avec les habitant-es est essentiel pour entretenir le dialogue, déconstruire les idées reçues et promouvoir une culture de l'accueil ouverte et bienveillante dans tout le territoire.

PROJECTIONS : Le ciné-débat offre un espace de réflexion et de discussion qui permet de sensibiliser le public, de briser les stéréotypes et de porter un message d'accueil. Deux films du festival ALIMENTERRE ont été projetés dans la **CC du Clunisois** (71), avec objectif de réfléchir aux défis de notre système alimentaire et agricole. Des élu-es de **Forges** (17) et de **Ramonville-Saint-Agne** (31) ont participé à des ciné-débats autour du film Un paese di resistenza de Shu Aiello et Catherine Catella. Pour la journée mondiale du Refus de la misère, la Ville du **Relecq-Kerhuon** (29) a proposé un projection du film Moi, Daniel Blake de Ken Loach.

WELCOME TO EUROPE : Le documentaire Welcome to Europe réalisé par Thomas Bornot et Cyril Montana vise à déconstruire les idées reçues sur les personnes exilées, à travers des portraits et des entretiens de personnes concernées ou engagées. Il est soutenu par les Collectivités d'**Alfortville** (94), de **Besançon** (25), **Bourges** (18), **Clermont-Ferrand** (63), **La Flèche** (72), **Malakoff** (92), **Marseille** (13), **Nancy** (54), **Paris** (75), **Rennes** (35), **Tours** (37), **Villeurbanne**, la **Métropole de Lyon** (69), la **CC du Diois** (26) et la **Région Centre-Val de Loire** qui, en 2025, organiseront des projections.

NUITS DE LA LECTURE : L'édition 2025 de cette grande fête du livre pour tous·tes a porté sur le thème des m-patrimoines, intimes, transmis ou collectifs. À cette occasion, la bibliothèque l'Alcazar à **Marseille** (13) propose une lecture de textes sur l'exil pour raconter l'arrivée des déraciné-es. À **Strasbourg** (67), la Maire a participé à des lectures de contes et comptines réalisées dans toutes les langues à la médiathèque de la Meinau. À **Grenoble** (38), la bibliothèque Colombine a accueilli la lecture des poèmes de Tahar Djaout et la musique d'Amine Mekki-Berrada.

EN BIBLIOTHÈQUES : L'exposition mobile Bande dessinée et migration : Sortir des cases, qui relate la relation historique entre développement de la BD et mouvements migratoires, a pris place au sein de la Médiathèque Leïla Slimani de **Bourges** (18). La Médiathèque d'**Ornans** (25) a, quant à elle, ouvert ses portes pour une rencontre avec l'auteur Allou Hamidou Bah, autour du livre Clandestin, qui retrace l'histoire d'un jeune Guinée contraint à l'exil. L'exposition Hier là-bas, Aujourd'hui ici de l'association Forum Réfugiés s'est installée à la Bibliothèque Jean Macé de la Ville de **Lyon** (69).

Investir l'espace public



Les collectivités peuvent agir pour rendre l'espace public accessible à toutes et tous et en faire un lieu de sensibilisation et d'accès aux droits.

HORS LES MURS : Le premier Point Bibli a été inauguré à **Bordeaux** (33) pour faciliter l'accès à la culture et aux livres en dehors des bibliothèques. La Ville de **Strasbourg** (67), en tant que Capitale Mondiale du livre 2024, a déployé des mini-bibliothèques dans les centres médico-sociaux et les CCAS, pour les personnes en attente d'un rendez-vous.

BALADES : La Ville d'**Arcueil** (94) propose des balades de quartier avec ses élu-es et agent-es afin de créer l'échange et de permettre aux habitant-es de redécouvrir leur quartier. La Ville de **Schiltigheim** (67) a inauguré son Chemin de l'Égalité, un parcours pédagogique qui met en lumière dix figures de la lutte contre les discriminations. Les Bibliothèques de la Ville de Marseille (13) ont proposé des balades pour retracer l'histoire des voyages forcés et comprendre les enjeux contemporains de l'exil.

EXPOSITION : 24 photographies d'athlètes réfugiés ont été exposé-es sur les murs de la caserne Napoléon, proche de l'Hôtel de Ville de **Paris** (75), à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés et des JOP 2024. La Ville de **Rouen** (76) a affiché les portraits d'habitant-es de la commune visée par une OQTF, sur le fronton de la Mairie avec le message « Est-ce la France que nous voulons ? », à côté du mot « fraternité » de la devise républicaine.

UNISOL : Le premier festival UniSol, dédié aux solidarités, s'est déroulé à **Bordeaux** (33) sur la place Pey-Berland et à l'Hôtel de Ville. Cette journée festive, de découvertes et d'échanges, a pour objectif de sensibiliser les citoyens à diverses causes à travers des conférences, des concerts, un village associatif et un banquet solidaire.

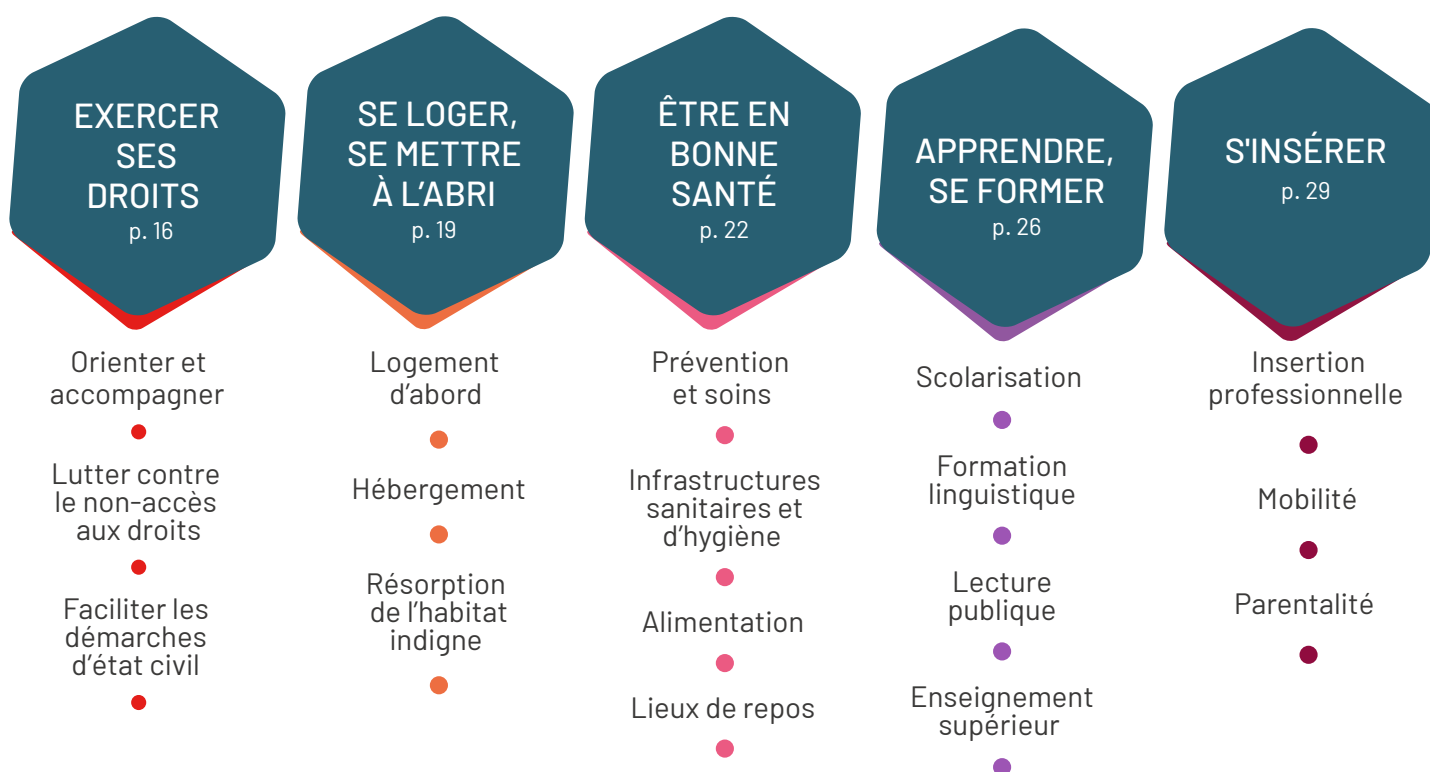
RECOMMANDATIONS



UN ACCÈS INCONDITIONNEL AUX DROITS À FAVORISER



Garantir un accès inconditionnel aux droits s'inscrit pleinement dans les engagements de la Charte de l'accueil inconditionnel, à laquelle adhèrent les membres de l'ANVITA. Si l'État demeure compétent pour définir les conditions d'accueil des personnes exilées, ce sont les acteurs locaux, notamment les collectivités territoriales, qui, par leur action directe ou en comblant les manques de l'État, impactent fortement ces conditions. Les Bibliothèques, en tant que lieux ouverts et accessibles à toutes et tous, jouent un rôle majeur dans cette dynamique, en facilitant l'accès à l'information, aux ressources culturelles et en offrant des espaces de socialisation indispensables à l'inclusion et à l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité et de précarité.



Orienter et accompagner



Pour garantir l'accès aux droits des personnes exilées, il est essentiel de les orienter et de les accompagner dès leur arrivée, d'autant plus que le parcours d'accueil peut être complexe. Les collectivités ont un rôle clé à jouer pour rendre l'information plus lisible et accessible.

GUIDES : Plusieurs collectivités élaborent avec leur CCAS un guide pratique, à destination des personnes en grande précarité et/ou exilées. Ces guides répertorient les services, associations et aides disponibles pour répondre aux besoins essentiels. Parmi ceux édités en 2024-2025, on retrouve le guide pratique du CCAS de la Ville de **Bègles** (33), le guide des premières nécessités de la Ville de **Tours** (37), le guide Poitiers Solidarités de la Ville de **Poitiers** (86) ainsi que le guide à destination des publics étrangers de la Commune de **Périgueux** (24).

EN BIBLIOTHÈQUE : Les Médiathèques Jacques Demy et Luce de Courville de la Ville de **Nantes** (44) accueillent une fois par mois le CCAS dans le cadre du Point Information Nantes Solidaire : le public peut alors s'informer sur les dispositifs et aides existantes sur le territoire et être conseillé par un·e agent·e. La Bibliothèque municipale de l'Alcazar à **Marseille** (13) a mis en place un bureau d'orientation à l'entrée pour faciliter l'accès à l'information de tous les publics.

INCLUSION NUMÉRIQUE : Le CCAS d'**Alfortville** (94) et la Médiathèque du Phénix à **Metz** (57) proposent des permanences numériques gratuites et sans réservation. Le CCAS de **Lambertart** (59) met à disposition un point d'accès numérique avec la possibilité de prendre rendez-vous avec un·e agent·e formé·e, tandis qu'une conseillère du CCAS d'**Ornans** (25) anime une initiation à l'informatique. À **Melle** (79), à **Poitiers** (86) ou encore à **Montpellier** (34), les conseiller·es numériques municipaux ou de France Service interviennent en bibliothèque.

AIDANT·ES : Le dispositif de la Caravane des aidants, soutenu par le Département de la **Seine-Saint-Denis** (93) a délivré des informations sur le statut d'aidant pendant deux jours en collaboration avec le CCAS de **Bobigny** (93). La Ville de **Bordeaux** (33) a mis en place un Comptoir des aidant·es, afin d'accompagner les proches dans leur démarche et leur offrir un soutien psychologique. La Ville de **Nantes** (44) a, quant à elle, une Maison des aidant·es, qui se déplace à domicile depuis 2019.

Lutter contre le nonaccès aux droits



La mise en place de dispositifs d'accompagnement et de lieux ressources est essentielle pour lutter contre le non-recours aux droits et garantir un accès effectif à ceux-ci ainsi qu'à l'information et aux services.

MUTUELLE COMMUNALE : Plusieurs Communes proposent une mutuelle communale, avec des tarifs négociés par la municipalité, afin de faciliter l'accès à une complémentaire santé pour tous·tes les habitant·es. C'est notamment le cas des Communes de **Montpellier** (34), **Montreuil** (93), **Saint-Badolph** (73) et **Yvelon** (50).

ANTI-DISCRIS : La Ville de **Nantes** (44) a mis en place le Réseau d'Acteurs de Vigilance et d'Actions contre les Discriminations (RAVADis) qui réunit acteur·ices et structures du territoire pour prévenir et lutter contre les discriminations. Des fiches pratiques et pédagogiques AntidiscrimNantes, à destination de ceux qui veulent s'outiller, sont également à disposition sur le site internet. La Ville de **Lyon** (69) a relancé le dispositif Accès aux Droits de l'Anti-Discriminations (ADAD), au travers de permanences juridiques, et coordonne un réseau de vigilance contre les discriminations à l'emploi.

LIEUX RESSOURCES : La Ville de **Blois** (18) a inauguré l'Abri Gisèle Halimi, lieu d'accueil destiné aux femmes et personnes LGBTQIA+ regroupant cinq structures engagées dans la protection et l'accompagnement des victimes de discrimination et violences. La Trêve, lieu d'accueil et d'orientation des publics exilés, de la Ville de **Strasbourg** (67) a rouvert ses portes dans un nouveau lieu et proposera prochainement un espace bibliothèque. La Ville de **Lyon** (69) a organisé des temps de formation pour les associations d'accompagnement des personnes exilées afin de prévenir les mauvaises orientations.

BIBLIOTHÈQUES : La gratuité de l'adhésion et de l'emprunt en bibliothèque sont des mesures phares pour lutter contre le nonaccès à la culture. Les Villes de **Bordeaux** (33), **Grenoble** (38), **Nantes** (44), **Paris** (75), **Rouen** (76), **Rennes** (35), **Tours** (37) et **Villeurbanne** (69) l'ont par exemple mis en place.

Faciliter les démarches administratives



L'accès aux droits implique aussi de faciliter les démarches administratives, en les rendant accessibles et accompagnant les personnes dans la compréhension.

ACCESSIBILITÉ : Lyon (69) a traduit ses documents d'état civil remis au public, les documents relatifs à la protection maternelle et infantile (PMI) et à la petite enfance dans les six langues les plus parlées sur le territoire. Sur le site des **Bibliothèques** de la Ville de **Paris** (75), les documents concernant les règles, les informations d'accès et les services proposés sont traduits en 12 langues. La Ville met également à disposition une série de vidéos traduites pour les cérémonies de mariages multinationaux.

ÉCRIVAIN-ES PUBLICS : Des écrivain·es publics bénévoles sont présent·es dans les **bibliothèques** de **Lyon** (69), **Marseille** (13), **Metz** (57), **Montpellier** (34) **Montreuil** (93), **Nantes** (44) et **Paris** (75) ou encore **Villeurbanne** (69),

pour aider les personnes dans leurs démarches écrites. À **Rouen** (76), le dispositif SOS Paperasse est déployé à la **Bibliothèque du Châtelet** par les agent·es de la Ville.

FALC : La Ville de **Strasbourg** (67) a produit un **Guide Facile à Lire et à Comprendre** (FALC) intitulé « Comment je fais une demande de logement social ? ». Sur les sites de la Métropole et de la Ville de **Nantes** (44), on retrouve diverses rubriques rédigées en FALC. De nombreuses **bibliothèques** mettent à libre disposition des ressources FALC, comme par exemple à **Chambéry**, **Cognin** ou **Saint-Badolph** (73). Celles-ci peuvent être notamment utiles pour les personnes peu ou pas lectrices, allophones, analphabètes, illettrées ou en situation de handicap.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une **Maison France Services** a été inaugurée à **Bordeaux** (33) pour faciliter l'accès aux services publics et lutter contre les inégalités. Ces espaces, au nombre de 2800 en France, regroupent 12 organismes partenaires afin de centraliser les démarches administratives en un seul lieu. En 2023, une note de l'ANCT a interdit l'accompagnement des démarches liées au séjour et à l'accompagnement des personnes étrangères dans ces structures.

Le droit à une vie privée et familiale



Au sein de son guide « Accueil inconditionnel sous le prisme juridique » à destination des collectivités, l'ANVITA mentionne la liste des droits fondamentaux inconditionnels. Cette liste a été étoffée dans la nouvelle édition du guide, parue en 2025, par l'ajout du droit au respect de la vie privée et familiale, droit dont la défense est l'objet principal de l'association **Les Amoureux au Ban Public** (ABP).

Accompagnant les couples binationaux dans leurs démarches (mariage, reconnaissance de paternité...), l'association produit un travail de veille et de plaidoyer très précieux pour garantir l'accès au droit à une vie maritale et de famille épanouie.

En février 2025, l'ANVITA a alerté, aux côtés des Amoureux au ban public, sur la dangerosité de la proposition de loi visant à interdire de célébrer des mariages si l'un·e des conjoint·es est en situation de droits incomplets.



RECOMMANDATIONS



Logement d'abord



Les politiques de logement visent à l'entrée durable dans le droit commun. Les territoires y contribuent en mettant à disposition du foncier vacant, en développant les logements sociaux et les outils de contrôle du foncier.

MISE À DISPOSITION : Plusieurs collectivités mettent à disposition leur parc immobilier municipal pour loger durablement des personnes en situation de précarité. C'est notamment le cas des Communes de **Bordeaux** (33), **Granville** (50) et **Le Percy** (38). Cette dernière consacre les revenus tirés de ses gîtes communaux au financement d'un logement d'urgence destiné aux personnes en difficulté. La Ville de **Louvigny** (14) met à disposition, de septembre à juin, l'appartement habituellement réservé aux maîtres-nageurs pour héberger des personnes sans logement.

À **Ornans** (25), la Commune a prêté un logement municipal à une famille pour une durée de deux ans, offrant ainsi une solution d'hébergement stable. Quant à **Pont-Péan** (35), elle soutient l'accueil des personnes exilées en mettant un logement à disposition de l'Association Réfugiés Bruz.

LOCATION : La Ville de **Tours** (37) expérimente la reprise du bail des locataires de logements sociaux en difficulté, pour éviter les expulsions, en maintenant les personnes dans leur logement et pour lutter contre le sans-abrisme. **Grenoble Alpes Métropole** (38) teste jusqu'à fin 2026 l'encadrement des loyers pour lutter contre la spéculation immobilière et éviter l'expulsion des ménages modestes.

SOLUTION PÉRENNE : Une septième résidence sociale et pension de famille a été inaugurée à **Montpellier** (34), offrant des places adaptées aux personnes en grande précarité nécessitant une stabilisation dans la durée. La Ville de **Marseille** (13) réinvestit le site vacant de la Cômérie en incluant au sein du projet une maison d'hospitalité pour les 22 jeunes en recours du collectif 113 qui réhabilitent eux-mêmes leur futur logement.



Non-Assistance à Personnes Mal-Logées

En février 2025, le **Collectif des Associations pour le Logement** (CAL, ex-CAU) lance deux recours en carence fautive de l'État : un premier portant sur le manque de places et les conditions dans le dispositif d'hébergement d'urgence, un second portant sur le droit au logement opposable (DALO) et le non-respect de l'accès à ce droit. Ces deux recours ont été réunis au sein d'une campagne de plaidoyer commune aux 40 organisations membres du CAL : « Non-assistance à personne mal logées ».

Une pétition a permis de visibiliser le lancement de la démarche juridique et l'ANVITA est requérante à titre individuel du recours portant sur l'hébergement d'urgence.

Cette démarche inter-associative est complémentaire de l'initiative de l'Ultime Recours des Villes, lancée par les Villes de **Strasbourg** (67), **Bordeaux** (33), **Grenoble** (38), **Lyon** (69), Rennes (35) et rejointes par la Ville de **Paris** (75) et la **Métropole de Lyon** (69). En mars 2025, le TA de Grenoble a donné raison à la Ville et a ordonné que l'Etat rembourse les frais engagés par le CCAS de Grenoble pour combler sa "carence fautive".



Hébergement



L'hébergement d'urgence, compétence de l'État, constitue la première étape d'une politique d'accueil. Face à l'augmentation des situations d'urgence et de sans-abrisme, les acteurs locaux s'engagent dans des pratiques de mise à l'abri inconditionnelle.

MISE À L'ABRI : La Ville de **Tours** (37) a mis à disposition un gymnase pour 40 personnes à la rue, avant de mobiliser le Centre Technique Régional Omnisports pour héberger 60 personnes jusqu'à la fin de la trêve hivernale. Un Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) a été mis en place dans la salle municipale de **Lambertart** (59) pour 45 hommes isolés. La Ville de **Strasbourg** (67) finance et met à disposition 5 tiny houses pour des familles à la rue avec enfants, scolarisé·es dans les écoles. L'association L'Étage assure leur accompagnement social pendant deux ans. **Argenton-sur-Creuse** (36) accueille de nouvelles places dans son Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) suite à l'abandon du projet à Bêlêbre (36). Des **Bibliothèques** mènent des actions hors-les-murs en CADA, comme à Limoux (11) pour le projet « *Je me suis exilé* » soutenu par la Région **Occitanie**.

HÉBERGEMENT DÉDIÉ AUX FEMMES : La Maison d'accueil Decomberousse a été ouverte par la **Métropole de Lyon** et la Ville de **Villeurbanne** (69) et permet l'accueil de femmes isolées avec des enfants de moins de 3 ans. Depuis quatorze ans, la Ville de **Montreuil** (93) met à disposition chaque année un gymnase pour héberger 25 femmes sans-abris.

CENTRE D'ACCUEIL : Un centre d'accueil provisoire, co-financé par la Ville de **Bordeaux** (33) et l'État, a été mis en place après l'évacuation d'un campement pour loger les personnes en situation d'addiction et vivant avec des animaux. À **Nantes** (44), le centre d'hébergement Mellinet accueille des personnes usagères de drogues, souffrant de troubles psychiatriques et avec des animaux, non prises en charge ailleurs, dans des logements individuels. La Ville a récemment ouvert un centre d'hébergement temporaire d'une vingtaine de places en partenariat avec Les Eaux Vives Emmaüs.

INTERCALAIRE : Le logement intercalaire est une pratique de l'urgence sociale qui consiste à mobiliser des locaux vacants pour héberger des personnes en situation de grande précarité. Les logements intercalaires de la Ville de **Villeurbanne** (69) permettent d'héberger 700 personnes. À **Strasbourg** (67), il existe actuellement 12 logements intercalaires dont une maison inoccupée depuis plus de six mois, qui accueille aujourd'hui trois familles. À **Lyon** (69), des locaux privés vacants ont été ouverts par la Ville pour accueillir pendant 1 an 160 jeunes sans-abris.

Résorption de l'habitat indigne



Les politiques de résorption de l'habitat indigne et des lieux de vie informels sont essentielles pour garantir un logement digne pour tous·tes, et ainsi lutter contre les inégalités territoriales et les discriminations en matière d'accès aux droits fondamentaux.

ÉVÉNEMENTS : La 2e édition des Journées nationales du réseau des Villes contre l'habitat indigne s'est tenue à **Bordeaux** (33) et a permis de réaliser un constat sur la situation et d'échanger sur les moyens de lutte contre le mal-logement. L'Hôtel de Ville de **Tours** (37) a accueilli la 17e Journée nationale de l'Accueil et de l'Habitat des Gens du Voyage qui a permis des groupes de travail notamment sur les conditions de vie des aires d'accueil, le respect des droits fondamentaux.

LOGEMENT : La Ville de **Lambertart** (59) s'engage dans un projet d'habitat pour 11 familles de gens du voyage sédentarisées. À **Mérignac** (33), une plateforme temporaire accueille une trentaine de personnes issues du démantèlement d'un bidonville et leur donne accès aux équipements d'hygiène et à un accompagnement vers l'emploi.

OUTILS : De nombreuses Communes ont mis en place un « permis de louer » obligatoire pour les propriétaires, qui vise à garantir la décence et à lutter contre l'habitat indigne : **Bordeaux** (33), **Le Vigan** (30), **Rennes Métropole** (35). Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, la Ville de **Cherbourg-en-Cotentin** (50) a signé un protocole avec l'État et s'engage à détecter et signaler les logements dangereux, poursuivre les marchands de sommeil et protéger les locataires en précarité.

ÉQUIPE MOBILE : La **Métropole de Lyon** (69) soutient le dispositif Intervention Mobile Pluridisciplinaire d'Accompagnement des Lieux d'Habitat (IMPALHA), qui permet la sécurisation du bâti et l'amélioration des conditions de vie, l'accès aux droits et un soutien social de proximité dans les lieux de vie informels.

RECOMMANDATIONS



Prévention et soin



Faciliter l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité est un enjeu majeur de santé publique. Les collectivités et Bibliothèques jouent un rôle clé en soutenant des actions de proximité et des dispositifs adaptés pour garantir une prise en charge accessible.

LIEU RESSOURCE : Le CCAS de la Commune d'**Allonnes** (72) a ouvert « L'Escal », un lieu d'accueil et d'écoute, gratuit et ouvert à toutes et tous. Ce lieu propose une programmation variée, incluant notamment un cycle santé et bien-être, avec des ateliers de socio-esthétique, des activités sportives et des temps autour de la santé mentale. La Ville de **Marseille** (13), en partenariat avec des associations de prévention et de promotion de la santé, a mis en place un village santé d'une semaine dans le parc de Bougainville. L'événement proposait un parcours santé complet, avec pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux soins.

ÉQUIPE MOBILE : Le service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département de la **Seine-Saint-Denis** (93) dispose d'une équipe mobile dédiée à l'ouverture des droits en santé. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de son « *parcours de la femme enceinte* », qui vise à lutter contre la mortalité infantile et périnatale. Un accompagnement spécifique est également proposé aux femmes sans couverture sociale. La Ville de **Montpellier** (34) dispose également d'une unité mobile de prévention santé, dont l'objectif est d'aller à la rencontre de tous les publics afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Elle propose un premier accès aux droits en santé à travers des dépistages, des séances de vaccination et des actions de sensibilisation.

PERMANENCE : Le CCAS de la Ville de **Poitiers** (86) propose toutes les semaines des permanences d'accès aux droits de santé avec l'association Centre de Santé des 3 cités, engagée pour l'accompagnement des personnes qui rencontrent des difficultés dans l'accès aux soins. Le CCAS de **Strasbourg** (67) organise également des permanences hebdomadaires en partenariat.

SANTÉ MENTALE : Dans le cadre de Strasbourg Capitale Mondiale du Livre 2024, la Ville de **Strasbourg** (67) a organisé des séances de biblio-thérapie à destination de personnes ayant connu un parcours migratoire. Dans le cadre de la Semaine d'information sur la santé mentale, plusieurs collectivités ont organisé des événements sur leur territoire. C'est le cas des Communes de **Bourges** (18) et **Dieulefit** (26), qui ont proposé une programmation autour du lien entre activité physique et santé mentale : conférences, ciné-débats ou encore bibliothèques vivantes.

DÉPISTAGE : La Direction de la Santé Publique de la Ville de **Paris** (75) a lancé une campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, portée par les témoignages de femmes concernées en français, arabe et chinois. L'initiative a également permis de mettre en valeur le dispositif mobile « *Mammo Solidaire* ».

Équipement sanitaire et hygiène



Garantes de la salubrité publique, les Communes et Intercommunalités assurent l'accès des structures sanitaires et d'hygiène aux habitant-es confronté-es à des situations de vulnérabilité et de précarité.

EN BIBLIOTHÈQUE : Les bibliothèques sont des lieux accessibles à toutes et tous, offrant des équipements sanitaires tels que toilettes, lavabos et points d'eau potable.

À **Nantes** (44), des distributeurs de protections périodiques gratuites ont été installés dans de nombreux espaces publics, y compris dans les bibliothèques municipales.

LAVÉRIE SOLIDAIRE : La Ville de **Lyon** (69) a ouvert une laverie solidaire en-dessous des baignoires municipales. Un deuxième bain douche est par ailleurs en projet et devrait voir le jour d'ici à 2027.

EAU POTABLE : La Ville de **Grenoble** (38) a réhabilité une vingtaine de fontaines à eau dans toute la ville grâce au budget participatif.

Alimentation



L'accès à une alimentation saine, durable et de qualité est un enjeu de santé publique majeur. Les collectivités jouent un rôle-clé en soutenant les circuits courts, les dispositifs d'aide alimentaire et les actions de sensibilisation auprès des publics les plus vulnérables.

ÉPICERIE SOLIDAIRE : La Ville de **La Talaudière** (42) a ouvert l'épicerie solidaire Le Ricochet au sein de son pôle social communal, à destination des familles en difficulté. L'aide alimentaire y est accordée selon un barème, donnant droit à un montant mensuel d'achat. La **Communauté de Communes du Clunisois** (71) soutient matériellement et financièrement les associations Étap et InCluniso, qui ont lancé une épicerie solidaire et mobile. Les produits, donnés ou vendus à prix réduit, proviennent des invendus de supermarchés.

CHÈQUE ALIMENTAIRE : Le Département de la **Seine-Saint-Denis** (9, en partenariat avec Action contre la Faim, a lancé la carte « Vital'im » : une aide alimentaire de 50 euros par mois et par personne, valable dans certains commerces. L'objectif est de lutter contre la précarité alimentaire et de sensibiliser à une alimentation saine et durable par le biais d'ateliers.

ALIMENTATION SAINTE : La Ville de **Villeurbanne** (69) a lancé une initiative permettant aux bénéficiaires de sélectionner des produits sains, locaux et de qualité, donnés ensuite à la Banque alimentaire et à d'autres associations, pour améliorer la qualité des denrées distribuées dans le cadre de l'aide alimentaire.

DONS : Dans une démarche de lutte contre la précarité et le gaspillage, la commune de **Castanet-Tolosan** (31) a établi une convention de don de denrées alimentaires issues des cantines scolaires, à destination d'associations d'aide alimentaire.

EN BIBLIOTHÈQUE : Des petits-déjeuners solidaires ont été organisés par l'association Le Garage Moderne dans plusieurs bibliothèques de **Bordeaux** (33). Lauréate d'un appel à projets municipal, l'association propose ces temps à destination des personnes en grande précarité, avec le soutien d'une bibliothécaire pour les accompagner dans leurs recherches documentaires ou démarches. L'Armée du Salut et La Chorba proposent aussi des petits-déjeuners dans des lieux culturels, comme les bibliothèques, combinés à des temps de découverte artistique. La Ville de **Paris** (75) soutient ce projet qui nourrit à la fois le corps et l'esprit des personnes en grande précarité.

PERMANENCE : La Ville de **Nantes** (44) propose depuis plus de dix ans une permanence d'été offrant un moment de discussion, un café et des paniers repas à destination des personnes précaires grâce à la mobilisation des associations du territoire.

Lieux de repos



Les dispositifs d'accueil de jour constituent des espaces essentiels pour garantir le bien-être des personnes exilées. Ces lieux fournissent à la fois un répit et un accès à divers services.

BIBLIOTHÈQUES : Par leur ouverture à toutes et à tous sans condition, les bibliothèques offrent un espace de repos et de détente à de nombreuses personnes en situation de précarité ou d'exil. Une attention particulière peut être portée à l'accueil de ces publics, en garantissant un lieu convivial et facilement identifiable. C'est le cas à **Poitiers** (86), où la Médiathèque François Mitterrand dispose d'un espace convivial pour se restaurer, charger son téléphone et lire la presse.

LIEU DE VIE : La Ville de **Loos-en-Gohelle** (62) a transformé son espace numérique en espace de vie sociale, ouvert à toutes les habitant·es. Il propose de nombreuses activités ainsi qu'un espace bibliothèque.

ACCUEIL DE JOUR : La Ville de **Nantes** (44) mène la démarche « Accueil de jour jeunes migrant·es » pour améliorer l'accueil des 16-25 ans migrant·es. Ce projet partenarial soutient un réseau d'acteurs locaux et mène une réflexion collective sur leurs besoins. Un soutien financier supplémentaire a aussi été accordé à deux structures assurant ces accueils de jour.

TIERS-LIEU : La **Métropole de Lyon** (69) soutient le projet des Grandes Voisines, porté par Plateau Urbain, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri et l'Armée du Salut. Ce tiers-lieu social et solidaire regroupe cinq centres d'hébergement, des bureaux, des ateliers en chantier d'insertion, un pôle santé ainsi qu'une ludothèque.

Paris 2024 : Jeux Olympiques et Paralympiques



À l'occasion des JOP 2024, de nombreuses collectivités ont organisé des temps festifs et sportifs sur leur territoire pour promouvoir la pratique sportive comme levier d'inclusion et de lien social.

À L'ÉCOLE : À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques, la Ville de **Clermont-Ferrand** (63) a célébré le sport avec une programmation variée dans ses écoles. Au programme : défi sportif, atelier artistique le tout en valorisant les valeurs de l'olympisme. Dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 », la Ville d'**Hendaye** (64) a organisé « Hendaye 2024, JO inter-périscolaires » afin de valoriser l'activité physique dans un cadre inclusif. Chaque école représentait un continent différent à travers de nombreuses activités sportives et culturelles.

PROGRAMMATION : La Ville de **Besançon** et Grand Besançon Métropole (25) ont profité des JOP pour valoriser les dynamiques sportives locales, avec plus de 25 temps forts organisés dans le cadre de la programmation « Tous Athlètes », à travers des initiations sportives ouvertes à toutes et tous. La Ville a également acheté des places pour assister aux JOP, qui ont été distribuées dans les clubs sportifs, les maisons de quartier et au Crous. Par ailleurs, la Ville organise régulièrement les temps « La rue est à nous » afin de favoriser les rencontres entre habitant·es et la réappropriation de l'espace public. Des temps dédiés autour du sport, du bien-être et de l'alimentation ont ainsi été proposés dans les différents quartiers de la ville.

La Ville de **Granville** (50) a également organisé une programmation grand public autour du sport et de la culture, en proposant notamment des séances de sport suivies d'une visite d'exposition consacrée à la pratique sportive des habitant·es.

SOLIDARITÉ : Accueillant les JOP, la Ville de **Paris** (75) a proposé une riche programmation pour favoriser le lien social, la solidarité et l'inclusion à travers la pratique sportive. Ainsi, la Fabrique de la Solidarité, lieu et dispositif de mobilisation citoyenne de la Ville, a proposé de nombreux événements comme : une exposition sur la Nuit de la Solidarité, un défilé de personnes vivant en CHRS, un bal solidaire et une fresque des migrations. Une collecte de vêtements et d'accessoires de sport a également été organisée.

OLYMPIADES : La Ville de **Saint-Denis** (93) a organisé la 4^e édition de ses Jeux de la Solidarité, portés par plusieurs directions municipales et des associations œuvrant dans l'emploi, l'insertion et la solidarité. L'événement, festif et sportif, s'adresse aux publics éloignés de la pratique sportive. À **Allonnes** (72), des délégations étrangères ont été accueillies et des rencontres avec les habitant·es ont été organisées par la municipalité. Des olympiades ont de plus permis de faire découvrir les clubs de la ville, dans une volonté de renforcer la solidarité et le vivre-ensemble.

EN BIBLIOTHÈQUE : Dans le cadre de l'Olympiade culturelle, la Ville de **Paris** (75) a lancé dès 2022 les « Bibliolympiades », une programmation dans ses bibliothèques pour promouvoir la diversité culturelle et l'inclusion. Des activités hors les murs ont aussi été proposées sur les sites olympiques. D'autres Villes, comme **Bordeaux** (33), **Montpellier** (34), **Strasbourg** (67) ou **Tours** (37), ont aussi organisé des événements dans ou avec leurs bibliothèques.

Le revers de la médaille



Le **revers de la médaille** a regroupé une centaine d'associations et organisations de la solidarité, agissant au quotidien auprès des personnes en situation précaire, avec pour objectif global d'alerter sur l'impact social des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. A travers des actions symboliques et militantes, le collectif entendait dénoncer les effets d'exclusion liées à l'organisation des JOP et promouvoir un héritage social véritablement positif. Depuis 2023, ce collectif a documenté la situation des personnes à la rue et en habitat précaire, afin de mesurer et de rendre visible les impacts sur le long court dudit nettoyage social mis en œuvre en amont des JOP. A l'issue des JOP, le collectif a publié un rapport qui revient sur l'ensemble de ces éléments.

RECOMMANDATIONS

Faciliter l'accès aux soins de santé physique et mentale

Création / soutien de centre de santé pluridisciplinaire, avec des espaces de soins, points d'informations et permanences pour l'accès aux droits de santé des personnes

Créer ou soutenir des lieux de repos et de répit accessibles

Renforcer le rôle des bibliothèques comme espaces de bien-être et d'accès aux droits

S'assurer de l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement de toutes et tous.

Soutenir les initiatives de distribution alimentaire dignes et inclusives



Scolarisation



L'éducation constitue un levier fondamental d'inclusion sociale et de participation citoyenne. Les collectivités ont la responsabilité de garantir un accès effectif à tous, sans distinction.

DISPOSITIF : La Ville de **Schiltigheim** (67) a lancé le dispositif « Coup de pouce », piloté par l'association éponyme. Ce projet propose un accompagnement personnalisé des élèves, visant à favoriser leur réussite scolaire et leur épanouissement, tout en impliquant les parents, qui bénéficient d'un soutien à leur rôle parental.

EN BIBLIOTHÈQUE : Des visites et temps d'accueil spécifiques en bibliothèques sont organisés à destination des élèves allophones, notamment à **Nantes** (44), **Tours** (37) et Savigny-le-Temple (77) pour s'approprier les lieux et découvrir les différentes collections. Pour démocratiser l'accès aux bibliothèques auprès des élèves, l'ETP Est Ensemble (93) a envoyé une carte de bibliothèque à des milliers d'élèves de CP scolarisé·es sur le territoire. Des visites médiatisées ont ensuite été organisées.

ÉCOLE ACCUEILLANTE : La Ville de **Villeurbanne** (69) a réalisé un guide à destination des professionnel·les qui accueillent et scolarisent des enfants vivant en grande précarité. Ce guide co-écrit avec les médiatrices scolaires, des familles et enseignant·es donne des préconisations et ressources mobilisables pour favoriser un accueil inclusif de tous les élèves.

ÉVÈNEMENT : La Ville de **Fontenay-sous-Bois** (94) a organisé les Rendez-vous de la rentrée autour des thèmes de l'éducation, de la solidarité et de la culture. Ce temps festif a été l'occasion de distribuer aux élèves un kit de fournitures scolaires adapté à chaque niveau de classe. **Le médiabus** y a également été inauguré : une bibliothèque itinérante qui circule dans les quartiers les plus éloignés de la médiathèque, ainsi que dans les écoles.

Formation linguistique



L'apprentissage de la langue est un pilier de l'inclusion sociale et de l'accès aux droits. Les collectivités ont le devoir de garantir à chacun·e la possibilité d'apprendre et de se former, afin de favoriser la participation pleine et active à la vie sociale et citoyenne.

ATELIERS DE CONVERSATION : Des ateliers de conversation en français animés par des bibliothécaires sont organisés dans les bibliothèques et médiathèques de **Bobigny** (93), **Fontenay-sous-Bois** (94), **Grenoble** (38), **Nantes** (44) **Périgueux** (24) **Poitiers** (86) ou encore **Rouen** (76). Ces temps conviviaux permettent de créer du lien tout en améliorant les compétences orales. À **Nantes** (44), une formation pratique a été dispensée aux agent·es de lecture publique afin d'améliorer, harmoniser et élargir l'offre d'ateliers de conversation.

VISITE : La **Médiathèque de Gennevilliers** (92) organise un parcours d'inclusion à destination des usager·es des ateliers linguistiques du centre social et culturel. Ce parcours vise à leur faire découvrir les lieux, les activités proposées sur place et propose également des animations ludiques.

ORIENTATION : La **Bibliothèque François Mitterrand** du Grand Poitiers (86) accueille les permanences d'Infolang

qui oriente vers l'offre linguistique en français du territoire. Porté par le Collectif ALPHA, le dispositif est notamment soutenu par la Ville de **Poitiers** (86).

FONDS FLE : Les bibliothèques peuvent favoriser l'inclusion des publics allophones en proposant des collections de livres d'apprentissage du français langue étrangère (FLE), comme par exemple à **Cluny** (71), **Gennevilliers** (92), **Melle** (79), **Nantes** (44) et **Poitiers** (86).

COURS : Des cours de FLE sont dispensés par le CCAS de la Commune de **Prades-le-Lez** (34). La **Médiathèque de Périgueux** (24) propose des cours de FLE animés par l'association Maison 24, soutenue par la Ville. La **Métropole de Rouen Normandie** (76) organise cours de langues parents-enfants à destination des personnes nouvellement arrivantes ou réfugiées. La **Communauté de Communes du Clunisois** (71) a organisé un cours de français dans sa médiathèque, suivi d'une visite des lieux et d'une découverte de poèmes.

Lecture publique



Faciliter l'accès à la lecture publique pour les publics éloignés et allophones est essentiel pour garantir les droits culturels de toutes et tous. Les bibliothèques ont un rôle clé à jouer en tant que lieux d'accueil inconditionnel, de médiation culturelle et d'inclusion sociale.

COLLECTION MULTILINGUE : La bibliothèque municipale de **Bobigny** (93) a mis en place une collection de livres multilingues dans les langues les plus parlées du territoire. Cette collection est mise à jour fréquemment. La Bibliothèque Municipale Internationale de **Grenoble** (38) est quant à elle dédiée aux ouvrages en langues étrangères, avec une vaste collection disponible dans sept langues ainsi qu'une riche programmation. Les bibliothèques et médiathèques de **Metz** (57), **Montpellier** (34), **Nantes** (44), **Paris** (75), **Poitiers** (86) **Rouen** (76) ou Savigny-le-Temple (77) disposent également de collections en langues étrangères.

FACILE À LIRE : Les bibliothèques peuvent également proposer une offre de lecture destinée aux publics en fragilité linguistique ou rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de la lecture. Les espaces « Facile à lire » sont alors facilement identifiables, et une médiation est mise en place pour aller à la rencontre des personnes éloignées de la lecture. C'est notamment le cas des bibliothèques de **Grenoble** (38), **Montpellier** (34)

Metz (57), **Nantes** (44), **Paris** (75), **Poitiers** (86) et **Rouen** (76).

FONDS DOCUMENTAIRE : L'association Tissé Métisse a reçu de la Ville de **Nantes** (44) la gestion d'un fonds constitué par le Centre Interculturel de Documentation. Ce fond documentaire ouvert à toutes et tous est spécialisé sur les questions de migrations, d'interculturalité, de mémoires et de discriminations. Il propose également des expositions temporaires. La Bibliothèque Municipale Internationale de **Grenoble** (38) ou la Médiathèque James Baldwin de **Paris** (75) disposent également d'un fonds spécialisé sur ces questions.

MON SAC DE LIVRES : Le projet « mon sac de livre » de Bibliothèques Sans Frontières vise à accueillir dignement les élèves exilé·es en France en recevant un sac à dos remplis de livres sélectionnés par leur camarades. La Ville de **Strasbourg** (67) s'est associée à ce projet dans le cadre de sa labellisation Capitale mondiale du livre UNESCO 2024 : 150 enfants du territoire en ont ainsi reçu.

Accès aux études supérieures



La reprise ou poursuite d'études des personnes étrangères, tout particulièrement exilées, est cruciale pour leur épanouissement social et économique. Les collectivités peuvent soutenir ce mouvement via divers moyens.

FORMATION : L'association 3aMIE propose des formations destinées à de jeunes personnes migrantes exclues des circuits de formation institutionnels. Elle les accompagne vers l'autonomie dans leur projet scolaire ou professionnel, jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou d'une certification via des cours quotidiens. Cette initiative est entre autres soutenue par la **Ville de Grenoble** (38). Le président de la **Métropole de Grenoble Alpes** (38) a par ailleurs présidé la cérémonie de remise des diplômes de la promotion 2024.

ACCUEIL : Le dispositif MAEVA vise à améliorer l'accueil des étudiant·es étranger·es de l'Université de Poitiers en proposant une orientation et un accompagnement par des bénévoles. Le dispositif est notamment soutenu par l'Université, la Ville de **Poitiers** et la Communauté d'agglomération du Grand Poitiers (86).

GROUPE DE TRAVAIL : L'ANVITA, l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) et le Réseau MEnS ont lancé un groupe de travail sur l'accès aux études supérieures des étudiant·es exilé·es. Un webinar a été organisé sur le sujet, avec les interventions de l'association UniR, de la Ville de Sceaux (92) et le DU Passerelle de l'Université Lyon 3. Les collectivités de **Clermont-Ferrand** (63), **Métropole de Grenoble** (38), **Marseille** (13), Eurométropole de Metz (57) et **Paris** (75) étaient présentes.

EN BIBLIOTHÈQUES : Les Bibliothèques Universitaires rattachées aux Universités partenaires de programmes d'accueil d'étudiant·es ou chercheur·euses en exil peuvent être partie prenantes et mettre à disposition des ressources documentaires et ateliers adaptés (FLE, orientation, accès aux droits).

RECOMMANDATIONS



Insertion professionnelle



Les personnes exilées rencontrent de nombreux freins périphériques et obstacles dans leur insertion professionnelle. Leur accès à l'emploi est juridiquement conditionné au statut administratif. Il est donc nécessaire de développer des outils pour faciliter leur insertion.

CTAI : En 2024, un Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration a été signé entre la Communauté de Communes Saint-Marcellin Vercors Isère, la Commune de **Notre-Dame-de-l'Osier** (38), le Département de l'Isère et l'État au bénéfice de la structure d'insertion Tero Loko située à Notre-Dame-de-l'Osier. L'objectif de ce CTAI est de soutenir ce projet d'accueil et d'insertion croisé entre la Collectivité et l'association Tero Loko qui permet l'insertion de personnes en situation de précarité du territoire, mais également de personnes bénéficiaires de la protection internationale à travers des activités de maraichages et de boulangerie.

FORUM : La Ville de **Paris** (75) a organisé un forum pour l'insertion professionnelle des personnes réfugiées à la Maison des Réfugiés. Plus de soixante entreprises, structures d'accompagnement et de formation étaient présentes pour rencontrer les personnes. Des ateliers de rédaction de CV et d'évaluation linguistique étaient également proposés sur place.

LIEUX RESSOURCES : Deux lieux ressources destinés à l'insertion ont vu le jour à **Chambéry** (74), les espaces Déclif destinés aux personnes sans emploi, formation ou accompagnement. Ouverts à toutes et tous, ces espaces visent à recréer du lien social, favoriser l'accès aux droits et accompagner progressivement vers l'autonomie et l'emploi. Ces espaces sont animés et soutenus par la Ville et des partenaires locaux.

EN BIBLIOTHÈQUE : Les bibliothèques municipales peuvent proposer des ateliers pour favoriser l'insertion

professionnelle des publics éloignés, notamment à travers des ateliers d'accompagnement à la rédaction de CV et lettre de motivation manuscrite ou à l'aide d'outils numériques, comme c'est le cas notamment à **Lyon** (69), **Montreuil** (93) et **Rouen** (76).

SOUTIEN : Le Conseil Départemental de la **Seine-Saint-Denis** (93) soutient l'association la Marmite qui gère un accueil de jour avec des actions de prévention santé. L'association dispose également d'un atelier et chantier d'insertion en restauration pour faciliter l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. La Commune de **Die** (26) et la **CC du Pays Diois** (26) soutiennent, quant à elles, l'association La Trame, Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activité Solidaire (OACAS) engagée pour l'accueil, l'accompagnement et l'insertion des personnes exilées dans le Diois à travers des activités solidaires, notamment avec son restaurant d'insertion.

PROGRAMME : La Ville de **Mérignac** (33) et le Département de la **Gironde** (33) soutiennent le projet « Talents aiguilles » porté par Alios Formation et la MJC de Mérignac qui vise à favoriser l'insertion professionnelle de femmes allophones dans le domaine du textile. La formation de six mois permet l'acquisition de compétences techniques dans ce domaine, mais aussi en français, en mathématiques et en vente. Des solutions de garde d'enfant sont également proposées pour soutenir l'accès à cette formation grâce à la collaboration entre la MJC et le Département. Un défilé a été organisé à l'Hôtel de Ville de **Mérignac** (33) pour mettre en avant les créations des apprenantes.

Programme Livr'exil



Les bibliothèques sont des lieux d'accueil inconditionnel, mais elles emploient peu de personnes exilées dans leurs équipes. Pour pallier le manque de formation, l'Association des Bibliothécaires de France (ABF), en partenariat avec d'autres acteurs, a lancé le projet "Livr'exil" pour accompagner l'insertion professionnelle des personnes réfugiées au sein des métiers de la lecture et des sciences de l'information en France. Le programme, lancé en 2019, comprend un accompagnement sur 10 mois avec une formation certifiante d'auxiliaire en bibliothèque dispensée par l'ABF, des stages en bibliothèques, un mentorat professionnel et des cours de français.



Mobilité



L'accès à un mode de transport public ou individuel est fondamental pour permettre l'autonomie des personnes ainsi que leur inclusion sociale et professionnelle.

INFORMATION : La Ville du **Relecq-Kerhuon** (29) a organisé une réunion d'information sur les solutions d'aide à la mobilité disponibles sur le territoire. Animée par Don Bosco, cette réunion s'est tenue dans le cadre des cafés culturels de la **Médiathèque municipale**.

PERMIS : La Ville de **Marseille** (13) a lancé le dispositif « Coup de pouce pour le permis » pour permettre à 500 jeunes, avec un accès restreint aux transports en commun, de passer le code de la route. Des ateliers numériques sur le code de la route sont accueillis chaque semaine par la **Médiathèque François Mitterrand** de la Communauté Urbaine de Poitiers (86) en partenariat avec Toit du Monde.

GRATUITÉ : Dans le but de promouvoir le droit à la mobilité pour toutes et tous, la Ville de **Grenoble** (38) a mis en place en 2024 la gratuité de ses transports en commun et location de vélo pour les personnes à bas revenus, les bénéficiaires de l'AME et les étudiant-es, soit 30% de sa population.

MISE À DISPOSITION : La **Métropole Rouen Normandie** (76) a mis à disposition des associations d'aide aux personnes migrantes plus de 12 000 tickets de transport pour leurs bénéficiaires. Ces tickets permettront aux personnes primo-arrivantes résidant dans la Métropole de se déplacer gratuitement, avec l'objectif, entre autres, de faciliter leurs démarches administratives.

Parentalités



Proposer des services adaptés aux parents exilé-es constitue un levier essentiel pour favoriser leur inclusion, renforcer le lien parent-enfant et soutenir le développement des enfants. Là aussi, les **bibliothèques** incarnent un espace privilégié pour penser ces actions.

GROUPE DE TRAVAIL : Le service de la PMI de la Ville de **Lyon** (69) dispose d'un groupe de travail dédié à l'interculturalité. Un axe de réflexion a également été initié pour promouvoir les langues maternelles. Les directeur-ices des crèches municipales ont par ailleurs été formé-es au plurilinguisme.

Dans le cadre du Groupe Local Urbact (GLU) du projet WELDI, le Conseil Départemental de la **Seine-Saint-Denis** (93), accompagné par l'ANVITA, a organisé une rencontre sur les enjeux liés aux parentalités et à la petite enfance dans l'accueil des personnes migrantes sur son territoire. Le Département a par ailleurs lancé l'initiative des Cabanes des 1000 premiers jours, lieux de vie pour accueillir et accompagner parents et futurs parents d'enfants de moins de trois ans.


Dans le cadre du CTAI signée par la Ville de **Clermont-Ferrand** (63), un groupe dédié à la parentalité s'est ouvert au Centre Hospitalier Sainte-Marie pour renforcer l'accompagnement des patient-es réfugié-es en portant une attention particulière aux troubles psycho-traumatiques ou psychiques.

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE : Les Communes de **Cognin** (73) et **Prades-le-Lez** (34) ont célébré la Semaine nationale de la petite enfance du 15 au 22 mars, en proposant une programmation variée. À **Cognin** (73), les animations se sont déroulées dans plusieurs lieux, notamment à la **médiathèque**. De son côté, la Ville de **Prades-le-Lez** (34) a profité de l'événement pour inaugurer son nouveau relai petite enfance, qui intègre un guichet unique destiné à orienter les parents.

LIEUX D'ACCUEIL : La Ville de **Mérignac** (33) a ouvert La Parenthèse, un lieu d'écoute et de soutien parental gratuit et ouvert à toutes et tous. La Commune de **Guillestre** (05) a ouvert un lieu d'accueil enfant-parent qui propose un accueil et des activités gratuites. La Commune de **Pont-Péan** (35) a également ouvert un nouvel espace d'accueil.

OBSERVATOIRE : Le Département de la **Seine-Saint-Denis** (93) a mis en place une mission d'observation territoriale des enjeux liés à la parentalité, portée par son pôle Innovation Petite Enfance et Parentalité. Cet observatoire permet de développer des outils à partir des données recueillies pour améliorer les politiques locales.

RECOMMANDATIONS



Développer des solutions de mobilité adaptées aux besoins des personnes et adaptées au territoire

Renforcer les dispositifs d'aide à la parentalité et d'accompagnement des familles.




Lever les freins périphériques (garde d'enfants, mobilité etc.) à l'insertion professionnelle des personnes



Plaider pour un accès réel au monde du travail des demandeur·ses d'asile de plus de six mois

Coordonner les acteurs de l'insertion sur les territoires



Valoriser le rôle des bibliothèques comme lieux d'insertion et de lien social en soutenant l'organisation d'ateliers et de temps de rencontre



UNE CITOYENNETÉ LOCALE INCLUSIVE À ANIMER



Pour une collectivité, animer une citoyenneté locale et inclusive signifie créer les conditions permettant à chaque habitant·e de s'appropriier son territoire et d'être reconnu·e comme citoyen·ne. Cela passe par des initiatives qui favorisent l'expression, la rencontre et l'engagement dans tous les domaines. **Les Bibliothèques municipales, en tant qu'espaces ouverts sur le territoire et ses habitant·es, sont des acteurs de cette animation citoyenne.** Elles peuvent proposer des activités participatives, des ressources diversifiées et des lieux d'échange qui incitent la participation de toutes et tous à la vie locale.

ÊTRE RECONNU·E EN TANT QUE CITOYEN·NE DU TERRITOIRE

p. 33

Éducation à la Citoyenneté
Mondiale

- Cérémonie de parrainage
républicain

PARTICIPER À LA VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

p. 35

Vie associative

- Accès à la pratique
sportive

- Accès à la
culture

PARTICIPER À LA VIE POLITIQUE LOCALE

p. 37

Consultation et
co-construction

- Interpellation

Éducation à la Citoyenneté Mondiale (ECM)



Les collectivités encouragent une citoyenneté ouverte en valorisant les cultures de leurs habitantes et en soutenant des initiatives de solidarité internationale. Ces actions se croisent parfois avec **l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)** dans une approche interculturelle.

AAP : La Région **Occitanie** et Montpellier Méditerranée Métropole (34) se sont associées pour lancer une expérimentation de fonds mutualisés appelée « Fonds Occitanie pour la solidarité internationale » qui permettra de soutenir des projets de coopération et de solidarité internationale. La Ville de **Besançon** (25) a, quant à elle, lancé un appel à projets pour soutenir des projets associatifs internationaux de structures locales. Des ateliers d'aide à l'écriture de projet et à la méthodologie ont été organisés avec le soutien de la Ville de **Besançon** (25) et la Région **Bourgogne-Franche-Comté**, à travers le réseau régional et multi-acteurs Bourgogne-Franche-Comté International, dédié à la solidarité internationale dans la région. En décembre 2024, le réseau a organisé une rencontre intitulée : « lutter contre les discriminations par l'éducation à la citoyenneté mondiale ».

CULTURES DU MONDE : La Ville de **Bessancourt** (95) a organisé sa 22^e édition du Mois de la Citoyenneté et du développement durable en septembre dernier avec une programmation riche autour de moment de partage et de fête, comme avec le festival des Cultures du Monde.

La Ville de **Clermont-Ferrand** (63) a organisé, aux côtés de ses partenaires, une nouvelle édition de sa Journée des Cultures du Monde qui vise à promouvoir les cultures internationales des habitant·es clermontois·es.

ÉVÉNEMENTS: La Ville de **Fontenay-sous-Bois** (94) a organisé une nouvelle édition de la Quinzaine de la solidarité internationale, animée par plus de 70 structures et en lien avec de nombreux services municipaux, dont la **médiathèque**. Des ateliers, expositions, projections et interventions auprès des scolaires ont été proposés afin de toucher tous les publics et d'aborder les thèmes de solidarité et d'interculturalité.

La Ville de **Lyon** (69) a organisé, en novembre 2024, un Festival des Solidarités Internationales en collaboration avec la Maison des Solidarités Locales et Internationales. Les nombreux événements proposés dans le cadre de cette programmation avaient pour objectif de favoriser la rencontre avec les associations et les acteurs des solidarités du territoire, afin de les faire connaître ou de susciter l'engagement.



Carte de citoyenneté locale

Les cartes de citoyenneté locale constituent un dispositif innovant visant à reconnaître chaque habitant·e d'un territoire comme un·e citoyen·ne à part entière. Ce dispositif peut ainsi permettre d'améliorer l'accessibilité des services municipaux. Par exemple, les collectivités de **Paris** (75), **Le Vigan** (30) et **Villeurbanne** (69) acceptent la carte locale comme pièce justificative pour permettre **l'inscription en bibliothèque**.

En mars 2024, l'ANVITA a organisé un temps d'échange en ligne sur le thème des cartes de citoyenneté. La Ville de **Villeurbanne** (69) y a partagé ses retours sur l'expérimentation de carte locale lancée en 2023, avec l'accompagnement de l'ANVITA. Le Conseil de Développement (C2D) de **Grenoble Alpes Métropole** (38) a également indiqué travailler sur ce projet, un numéro de sa revue dessinée « Imagine demain » a par ailleurs, été consacré au sujet. La Ville de **Lyon**, a également indiqué s'intéresser au sujet dans le cadre de son plan 2022-2026 « Lyon Ville hospitalière ».



ÊTRE RECONNU·E EN TANT QUE CITOYEN·NE DU TERRITOIRE

Cérémonie de p·marrainage républicain



Les cérémonies de parrainage et marrainage républicain sont des événements symboliques d'accueil, où un·e citoyen·ne et/ou un·e élu·e s'engage aux côtés d'une personne exilée pour affirmer son soutien et son accueil sur le territoire.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES

MIGRANTES : Chaque année, l'ANVITA propose à son réseau de célébrer le 18 décembre, journée internationale des personnes migrantes, avec l'organisation de cérémonies de m·parrainage républicain. En 2024, les Villes membres de : **Annecy** (74), **Bourges** (18), **Chambéry** (73), **Clermont-Ferrand** (63), **Grenoble** (38), **La Flèche** (72), **Montpellier** (34), **Montreuil** (93), **Tours** (37) et **Paris** (75) ont organisé des cérémonies de parrainages et marrainages républicain en lien avec leurs partenaires associatifs locaux. Au total, plus de 150 personnes ont été m·parrainé·es à cette occasion.

TEMPS FESTIFS : À l'occasion du 18 décembre, certaines Communes ont également organisé des temps festifs et symboliques, comme à **Louvigny** (14), à **Metz** (57) ou encore à **Rouen** (76), où une réception a été organisée à l'Hôtel de Ville. À cette occasion, les portraits de personnes exilées réalisés par un artiste y ont été mis à l'honneur.

M·PARRAINAGES : En octobre, l'Association de Parrainage Républicain des Demandeurs d'Asile et de Protection (APARDAP), la Commune du **Percy** (38) et de **Mens** (38) ont célébré ensemble le m·parrainage de six personnes. La Commune de **Dullin** (73) a également organisé une cérémonie en présence du Maire et de ses élu·es, suivie par un temps festif.

M·PARRAINAGE D'ENFANTS : À l'initiative d'étudiant·es de Sciences Po Lyon, la Mairie du 3^e arrondissement de **Lyon** (69) et le collectif Jamais Sans Toit ont organisé une cérémonie de m·parrainage pour une trentaine d'enfants mis à l'abri dans des écoles de la Métropole de Lyon. Une occasion de rappeler l'importance d'un accueil digne et inconditionnel.

PROGRAMMATION : L'organisation de cérémonies de m·parrainage peut être enrichie par une programmation culturelle. La Ville de **Tours** (37) a ainsi proposé divers événements autour de sa cérémonie afin de montrer que l'immigration est une richesse. Au programme : tables rondes, expositions, concerts, ateliers, ainsi que des lectures bilingues et une sélection d'ouvrages dans les bibliothèques de la Ville.

CARTE DE M·PARRAINAGE : Cette année, de nouvelles collectivités ont décidé d'attribuer des cartes de m·parrainage à l'issue de leurs cérémonies, afin de symboliser et d'affirmer l'ancrage des personnes exilées sur le territoire. Elles s'inscrivent ainsi dans la démarche initiée par la Ville de **Montpellier** (34). Ce fut notamment le cas à **Tours** (37) et à **Lyon** (69).

Plaidoyer pour une démocratie ouverte à toutes et tous

À l'occasion de la Journée internationale des personnes migrantes, les élu·es, maires et président·es membres de l'ANVITA publient une tribune pour affirmer l'engagement de leurs collectivités en faveur d'une politique d'accueil digne et inclusive. À travers des cérémonies de m·parrainage républicain organisées partout en France, ils célèbrent les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité, en réponse à la montée des discours xénophobes et aux politiques migratoires de plus en plus dures. Face à ces dérives, nous défendons une démocratie ouverte, fondée sur la participation de toutes et tous.

Tribune signée par : **Alfortville** (94), **Allonnes** (72), **Annecy** (74), **Annemasse** (74), **Barberaz** (73), **Bobigny** (93), **Bourges** (18), **Castanet-Tolosan** (31), **Chambéry** (73), **Clermont-Ferrand** (63), **La Courneuve** (93), **La Flèche** (72), **Fontenay-sous-Bois** (94), **Grenoble** (38), **Grenoble Alpes Métropole** (38), **Louvigny** (14), **Lyon** (69), **Marseille** (13), **Melle** (72), **Montreuil** (93), **Notre-Dame-de-l'Osier** (38), **Paris** (75), **Prades-le-Lez** (34), **Saint-Erblon** (35), **Saliès** (81), **Schiltigheim** (67), **Strasbourg** (67), **Tours** (37), **Villeurbanne** (69).





Vie associative

Le soutien des collectivités à la vie associative et à la mobilisation citoyenne est essentiel. Ces dynamiques constituent des vecteurs de lien social et des leviers majeurs pour favoriser l'inclusion et la participation de tous-tes les habitant-es à la vie locale.

LIEUX RESSOURCES : La Ville de **Nancy** (54) a ouvert l'Atelier des Solidarités afin de favoriser la mise en réseau des habitant-es, associations et institutions autour d'initiatives sociales. Ouvert à toutes et tous, il propose des espaces de rencontre, de travail et de formation, et facilite l'accès à l'information, aux missions de bénévolat et aux outils nécessaires pour agir localement. Il accompagne également les porteurs de projets et mobilise les volontaires pour renforcer la solidarité sur le territoire.

SOUTIEN : La Ville de **Nantes** (44) a développé l'initiative CADRAN - Centre pour Accompagner et Développer les Ressources pour les Associations Nantaises pour servir de lieu de ressources en accompagnant les associations dans tous les aspects de la vie associative. Il propose des conseils personnalisés, des ressources pratiques (formations, conférences, guides...), et anime un réseau

de partenaires pour renforcer les liens entre les acteurs du territoire.

PRIX : La Ville de **Bordeaux** (33) a lancé la deuxième édition de son Prix Bordeaux terre de solidarités. Ce sont ainsi plus de vingt initiatives qui ont été récompensées pour leur engagement solidaire. Cette année, une attention particulière a été portée aux initiatives portant sur l'accès à l'hygiène et au sport pour les personnes en situation de précarité.

BIBLIOTHÈQUE : La Bibliothèque des relais lecture de la Ville de **Grenoble** (38) est au service des structures collectives du territoire, dans une démarche d'aller-vers : écoles, structures pour les personnes en situation de précarité, associations... Elle prête des livres sur du long terme et anime, avec ses partenaires des actions d'animation sur les lieux de vie des personnes.

Accès au sport



Les collectivités territoriales jouent un rôle-clé dans l'accès au sport et aux loisirs, en développant des équipements accessibles, en soutenant les associations et en menant des actions ciblées vers les publics les plus éloignés.

PASS'SPORT FESTIVAL : L'association Big Bang Ballers a organisé la quatrième édition de son Pass'sport Festival qui met à l'honneur les activités sportives, artistiques, culturelles et l'éducation populaire, afin de promouvoir le vivre-ensemble. Par ailleurs, l'association propose tout au long de l'année de nombreuses activités sportives à un tarif solidaire de 5 euros pour les personnes exilées. Elle est soutenue, entre autres, par la **Métropole de Grenoble Alpes** et la Ville de **Grenoble** (38).

MISE EN RÉSEAU : Une plateforme des clubs accueillants a récemment été lancée, portée par l'association Big Bang Ballers et soutenue par la Ville de **Grenoble** (38). Elle a pour but de promouvoir un sport populaire et inclusif en fédérant des structures sportives, d'éducation populaire et des structures sociales et médico-sociales engagées pour l'inclusion des personnes marginalisées.

AAP : L'appel à projets "Agir in Seine-Saint-Denis" du

Conseil départemental de la **Seine-Saint-Denis** (93) a permis de soutenir quatre initiatives en lien avec le sport et la santé des Séquano-Dionysien·nes. Parmi elles, le projet de l'association FSGT 93, qui vise à promouvoir et à développer la santé et le bien-être des personnes exilées accueillies sur le territoire, à travers l'accès à des activités physiques et sportives régulières.

CLUB INTERNATIONAL : Le Sporting Club International de Villeurbanne (69) est une plateforme d'hospitalité créée en 2021 pour favoriser le lien social entre tous-tes les Villeurbannais·es, avec une attention particulière portée aux personnes exilées. On y pratique le basketball et le football. L'adhésion y est gratuite.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS : La **Métropole de Lyon** (69) soutient l'association DAHLIR qui défend l'accès aux activités sportives, culturelles et artistiques et accompagne les personnes éloignées vers la pratique autonome d'une activité physique, bénévole ou d'un loisir.

PARTICIPER À LA VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

Accès à la culture



L'accès à la culture pour les personnes exilées est un enjeu essentiel d'inclusion, de reconnaissance et de construction personnelle, sociale et citoyenne. Les bibliothèques y jouent une place de choix comme premier espace culturel public de proximité.

CULTURE ET SOLIDARITÉ : La Ville de **Paris** (75), via le Pôle Rosa Luxembourg a porté la 8^e édition des Rencontres culture et solidarité en mars 2025. Au programme : ciné-concert, chorale ou encore ateliers créatifs en lien avec les bibliothèques de Paris et le Conservatoire Maurice Ravel. Dans ce cadre, des œuvres réalisées par des personnes accueillies en centre d'hébergement ont été exposés.

EXPO PHOTOS : Le Conseil des Étrangers de **Montpellier** (34) a organisé le concours de photographie « *Regards croisés sur la diversité montpelliéraine* ». Les clichés ont ensuite été exposés à l'Hôtel de Ville. Des élèves exilé·es du lycée Léonard de Vinci à Montpellier ont pris part à un projet photographique mené avec la photographe Marielle Rossignol, dans le cadre d'une initiative portée par le Département de l'Hérault (34) et la Médiathèque Pierresvives. Fruit de plusieurs ateliers, l'exposition « *Je voulais capturer la beauté que mes yeux voyaient* » dévoile leur regard sur leur vie, leurs rêves et leurs perceptions du pays d'accueil.

VISITES GUIDÉES : Le Musée municipal de la Ville de **Grenoble** (38), en partenariat avec La Cimade et l'association AMAL, a organisé, à l'occasion de la Journée internationale des personnes migrantes du 18 décembre dernier, des visites guidées menées par des personnes exilées. Un projet vidéo a également été réalisé, dans lesquelles quatre apprenant·es des cours de français d'AMAL partagent leur ressenti sur des œuvres du musée.

MARAUDES CULTURELLES : La Ville de **Rouen** (76), via son CCAS et en partenariat avec le Samusocial, a mis en place des maraudes culturelles afin de favoriser l'accès à la culture pour les personnes sans-abri. Une fois par mois, lors d'une distribution alimentaire, un concert est organisé ainsi qu'un stand littéraire.

AIDE AU PROJET : La Ville de **Nantes** (44) a lancé l'aide au projet « *Culture & expérimentations inclusives et solidaires* » pour favoriser la participation et l'expression culturelle des habitant·es les plus fragilisé·es et lutter contre les inégalités.

Tiers-lieux culturels

De nouveaux lieux innovants ont été pensés pour faire des ponts entre culture, lien social, et accueil inconditionnel. C'est le cas du nouvel équipement de la Ville de **Paris** (75), inauguré en 2024 dans le 19^e arrondissement, qui regroupe la Maison des Réfugiés, un lieu dédié à l'inclusion des personnes exilées porté par Emmaüs Solidarité et Singa Paris, et la Médiathèque James Baldwin, qui propose une programmation commune avec la Maison ainsi que des collections thématiques consacrées aux migrations.

La politique « d'inclusion républicaine » de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart vise notamment à réinventer ses Médiathèques pour en faire des tiers-lieux culturels.

L'Agora de la Ville de Metz (57) est un lieu qui regroupe une Médiathèque, un Centre social et un espace numérique. Proposant un abonnement gratuit et une riche programmation tout au long de l'année, ce lieu est un espace de rencontre pour toutes et tous, ouvert sur la ville. À **Melle** (79), la médiathèque municipale est située à côté du centre socio-culturel, ce qui permet la collaboration entre les deux structures ainsi qu'une programmation commune.

À La Courneuve, un tiers-lieu éphémère dédié à la culture a vu le jour dans une école qui ouvrira ses portes à la rentrée 2025. Le projet du Département de la **Seine-Saint-Denis** (93), « La Cour Neuve », s'inscrit dans la démarche de la collectivité visant à ouvrir les lieux publics au plus grand nombre et à en faire des espaces de rencontre et de découverte.



Consultation et co-construction

Impliquer les personnes concernées dans l'élaboration des politiques locales permet de construire des politiques plus justes, adaptées aux besoins et inclusives, tout en renforçant le pouvoir d'agir des personnes impliquées.

INSTANCES DE PARTICIPATION : L'expérimentation menée par **Grenoble Alpes Métropole** (38), sous la forme d'une instance de participation nommée l'Agora, a réuni pendant deux ans des Grenoblois·es primo-arrivant·es autour de réunions thématiques. Cette démarche visait à associer directement les personnes premières concernées à la réflexion des politiques d'accueil et d'inclusion. Les membres de l'Agora ont ainsi élaboré une Boussole de l'hospitalité, rassemblant leurs recommandations à destination des décideur·ses publics, qu'ils ont pu présenter lors de conseils métropolitain et municipaux. Ils ont également contribué aux Laboratoires de l'hospitalité du projet européen MUST-A-Lab auquel la Métropole participe, visant à expérimenter des méthodes de co-construction de l'action publique. Un guide d'accueil destiné aux nouveaux arrivants étrangers a été produit pour améliorer l'accès à l'information et aux dispositifs existants.

La **Métropole de Rennes** (35) a lancé en 2024 son Conseil de l'Hospitalité, une instance de participation ouverte aux personnes exilées, sans condition de statut administratif ni de niveau de langue. Accompagné par l'ANVITA, le Conseil se réunit tous les deux mois pour échanger sur des thématiques choisies par ses membres, telles que l'accès aux droits, à la santé ou au travail. Des temps de formation ont également été proposés afin d'aborder, entre autres, les compétences des collectivités territoriales.

La Ville de **Strasbourg** (67) a transformé son Conseil des résident·es étranger·es en un « Conseil de la Vie Interculturelle et Citoyenne », en collaboration avec ses membres. Cette instance a pour objectif de contribuer à la construction d'une ville interculturelle et accueillante. Chaque année, la Maire de Strasbourg, saisit le conseil sur un sujet donné, ce qui donne lieu à des ateliers de travail.

ÉVALUATION PARTICIPATIVE : La Ville de **Nantes** (44) a lancé une démarche d'évaluation participative de son guide d'accueil des résident·es étranger·es « *Bienvenue à Nantes* » avec notamment des ateliers de concertation avec des personnes concernées.

POLITIQUES CULTURELLES : La Ville de **Bordeaux** (33) a organisé un Forum de la culture pour définir avec les habitant·es les orientations de sa politique culturelle à travers débats, rencontres et ateliers de travail collectif autour des thématiques sur les droits culturels, la participation et les espace publics.

EN BIBLIOTHÈQUE : Dans le but d'associer davantage le public dans la gouvernance des bibliothèques, la Ville de **Rouen** (76) a lancé un vote pour choisir la programmation culturelle de ses bibliothèques, dans cette optique des ateliers participatifs sont également organisés régulièrement en bibliothèque. Dans la même logique, la Commune de **Melle** (79) et sa Médiathèque ont lancé une enquête auprès des habitant·es et usager·es pour mieux comprendre leurs habitudes au sein de cet établissement et pouvoir adapter les offres proposées.

CTAI : Afin de définir les priorités du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration 2024-2026, la **Métropole Rouen Normandie** (76) a lancé une phase de concertation avec le public bénéficiaire du contrat ainsi qu'avec les acteurs locaux, afin d'identifier au mieux les attentes et d'impliquer les personnes concernées dans sa mise en œuvre. Cette phase s'inscrit dans la démarche participative engagée dès la signature du premier CTAI entre l'État et la Métropole en 2021.

RENCONTRES : La Ville de **Strasbourg** (67) a accueilli les Rencontres européennes de la participation, co-organisées avec l'association Décider ensemble, l'Eurométropole de Strasbourg et la Région Grand Est. L'événement a réuni élu·es, citoyen·nes, associations et chercheur·euses autour des enjeux de démocratie locale. Des visites de terrain et des temps d'échange ont permis de valoriser diverses pratiques participatives. La **Métropole de Grenoble** (38), également présente, y a présenté son Conseil de développement (C2D), un laboratoire de prospective citoyenne.

PARTICIPER À LA VIE POLITIQUE LOCALE

Interpellation



L'interpellation des autorités publiques est un moyen légitime pour les personnes exilées, comme pour tout·e citoyen·ne, de participer à la vie politique locale et de faire entendre leur voix sur les sujets qui les touchent.

RÉGULARISATION : Un rassemblement a eu lieu le 22 mars 2025, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le racisme, en soutien au collectif des coursiers sans papiers de Poitiers, lors du dépôt de leur demande collective de régularisation. La Maire et des élu·es de la Ville de **Poitiers** (86), présent·es sur place, ont ainsi affirmé leur soutien.

DROIT DE VOTE : Le Maire de **La Courneuve** (93) soutient l'appel de citoyen de Courneuviens et Courneuviennes pour le droit de vote de toutes et tous aux élections locales. Disponible sur le site de la Ville, cet appel a également été affiché sur le fronton de l'Hôtel de Ville afin de porter haut et fort cette revendication pour une citoyenneté locale ouverte et inclusive.

VOTATION CITOYENNE : Le collectif J'y suis, j'y vote, en partenariat avec le réseau européen Voting Rights for All Residents, a célébré la Journée internationale du droit de vote pour toutes et tous le 26 avril. À cette occasion, des votations citoyennes ont été organisées dans plusieurs villes européennes, dont Paris. Les résultats ont ensuite été proclamés à l'Hôtel de Ville de **Paris** (75).

RENCONTRES : La Ville de **Villeurbanne** (69), l'Institut Alinsky, l'Observatoire des libertés associatives, et le GIS Démocratie et Participation, ont organisé les premières rencontres de la démocratie d'interpellation et des libertés associatives. Cet événement a réuni collectivités, société civile, chercheurs et chercheuses pour promouvoir les mobilisations citoyennes et réfléchir à la création d'espaces de résistance face à la montée de l'autoritarisme et des inégalités.

PARLEMENT DE RUE : Un Parlement De Rue a été organisé à Nancy durant l'été 2024, dans la continuité de la mobilisation contre la loi Asile et Immigration. Cet événement inter-organisation a mis en lumière la parole des personnes exilées afin de déconstruire les préjugés, dénoncer les dérives des politiques migratoires actuelles et affirmer qu'un accueil digne est possible. Il s'inscrit dans une démarche collective de réappropriation du débat public. La Ville de **Nancy** et le Département de Meurthe-et-Moselle (54) ont apporté un soutien financier, logistique et politique à cette initiative.

Conférence de presse déambulatoire

L'**association La Cloche**, engagée contre l'exclusion des personnes en situation de grande précarité, a organisé le 5 juin 2024 une conférence de presse déambulatoire, avec le soutien de l'association Vox Public. Les bénévoles de La Cloche ont repris les codes du sport et détourné le mobilier urbain présent dans les rues de Paris pour dénoncer la prolifération de mobiliers urbains excluants, dont une partie a été installée à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Ces installations, souvent conçues pour empêcher l'assise ou l'allongement, les privent de lieux pour se reposer ou se mettre à l'abri des éléments, particulièrement en période de grand froid ou de forte chaleur.

Si la Ville de **Paris** (75) s'est engagée à ne pas installer de nouveaux mobiliers excluants, cet engagement n'a pas été repris par certaines entreprises, commerces ou copropriétés.



RECOMMANDATIONS



Glossaire

A

AAP : Appel À Projet
ABF : Association des Bibliothécaires de France
ABP : Amoureux au Ban Public
AME : Aide Médicale d'État
ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
ANVITA : Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants
AVUF : Association des Villes Universitaires de France

B

BD : Bande Dessinée
BSF : Bibliothèques Sans Frontières

C

CA : Communauté d'Agglomération
CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
CAU : Collectif des Associations Unies, devenu CAL, Collectif des Associations pour le Logement
CC : Communauté de Communes
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CGLU : Cités et Gouvernements Locaux Unis
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence
CTAI : Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration
CV : Curriculum Vitae
C2D : Conseil de Développement

D

DALO : Droit Au Logement Opposable

E

ECM : Éducation à la Citoyenneté Mondiale
EPT : Établissement Public Territorial
EAC : Éducation Artistique et Culturelle

F

FAL : Facile À Lire
FALC : Facile À Lire et à Comprendre
FLE : Français Langue Étrangère

G

GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique
GLU : Groupe Local Urbact

I

ICC : Intercultural Cities Programme
IMPALHA : Intervention Mobile Pluridisciplinaire d'Accompagnement des Lieux d'Habitat

J

JOP : Jeux Olympiques et Paralympiques

L

LiBri : Library Bridges

M

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

O

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français
OACAS : Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires

P

PMI : Protection Maternelle et Infantile

S

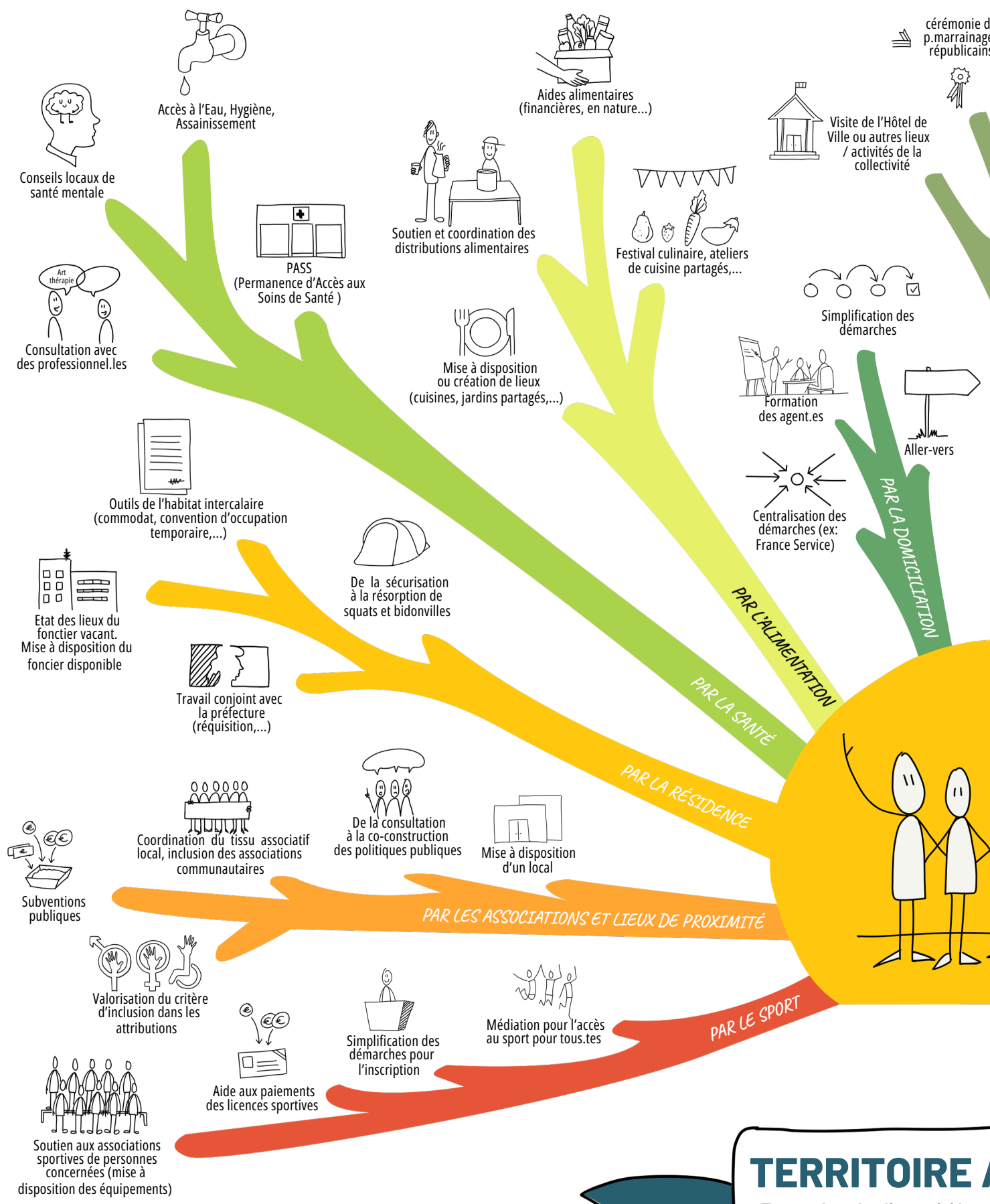
SRU : Solidarité et Renouvellement Urbain

W

WELDI : Welcome and Empowerment for Local Dignified Integration

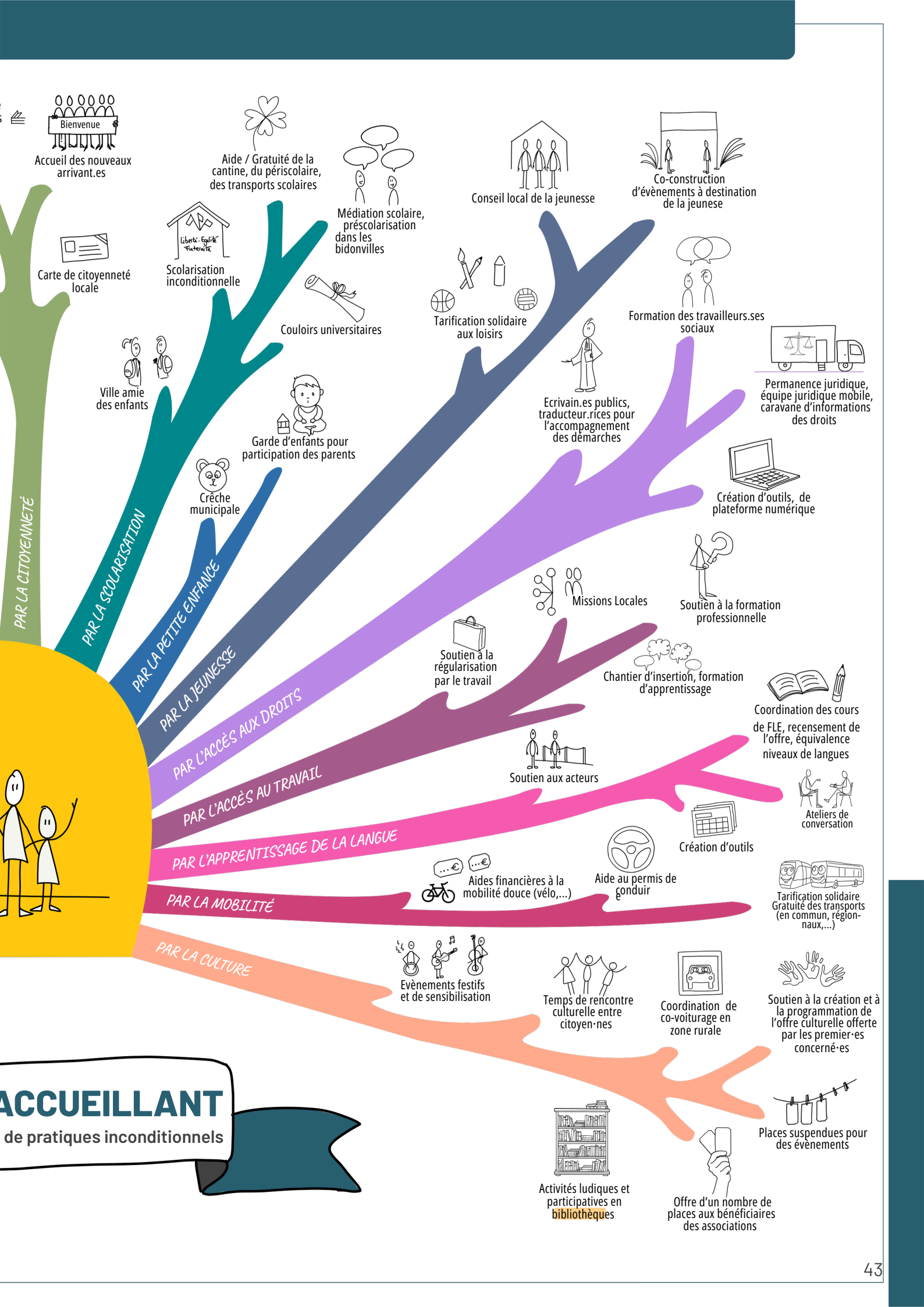
Index des collectivités

- ALFORTVILLE (94)** : p. 10, 12, 16, 34
- ALLONNES (72)** : p. 8, 9, 10, 22, 24, 34
- ANNECY (74)** : p. 9, 34
- ANNEMASSE (74)** : p. 34
- ARCUEIL (94)** : p. 10, 12
- ARGENTON-SUR-CREUSE (36)** : p. 20
- BAGNOLET (93)** : p. 10
- BARBERAZ (73)** : p. 9, 10, 34
- BÈGLES (33)** : p. 16
- BESANÇON (25)** : p. 8, 9, 10, 12, 24, 33
- BESSANCOURT (95)** : p. 11, 33
- BLOIS (41)** : p. 9, 10, 16
- BOBIGNY (93)** : p. 8, 16, 26, 27, 34
- BORDEAUX (33)** : p. 8, 9, 10, 11, 12, 16, 17, 19, 20, 23, 24, 35
- BOURGES (18)** : p. 9, 10, 12, 22, 34
- BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ** : p. 9, 33
- BUIS-LES-BARONNIES (26)** : p. 11
- CASTANET-TOLOSAN (31)** : p. 10, 11, 23, 34
- CC CLUNISOIS (71)** : p. 6, 12, 23, 26
- CC DU DIOIS (26)** : p. 6, 10, 12, 29
- CENTRE-VAL DE LOIRE** : p. 9, 12
- CHAMBÉRY (73)** : p. 6, 9, 10, 17, 34
- CHERBOURG-EN-COTENTIN (50)** : p. 10, 20
- CLERMONT-FERRAND (63)** : p. 6, 8, 10, 12, 24, 27, 30, 33, 34
- COGNIN (73)** : p. 17, 30
- DIE (26)** : p. 6, 29
- DIEULEFIT (26)** : p. 22
- DULLIN (73)** : p. 34
- FIGEAC (46)** : p. 10
- FONTENAY-SOUS-BOIS (94)** : p. 10, 26, 33, 34
- FORGES (17)** : p. 12
- FOURNEAUX (73)** : p. 10
- FRANCOIS (25)** : p. 9
- GIRONDE (33)** : p. 29
- GRABELS (34)** : p. 10
- GRANVILLE (50)** : p. 10, 19, 24
- GRENOBLE (38)** : p. 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 19, 22, 27, 30, 34, 35, 36
- GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE (38)** : p. 9, 19, 27, 33, 34, 35, 37
- GUILLESTRE** : p. 11, 30
- HENDAYE (64)** : p. 9, 10, 24
- LA COURNEUVE (93)** : p. 10, 34, 38
- LA FLÈCHE (72)** : p. 10, 12, 34
- LA TALAUDIÈRE (42)** : p. 23
- LAMBERSART (59)** : p. 16, 20
- LE PERCY (38)** : p. 19, 34
- LE VIGAN (30)** : p. 20, 33,
- LOOS-EN-GOHELLE (62)** : p. 23
- LOUVIGNY (14)** : p. 10, 19, 34
- LYON (69)** : p. 8, 9, 10, 11, 16, 17, 19, 20, 22, 29, 30, 33, 34
- LYON MÉTROPOLE (69)** : p. 10, 12, 19, 20, 23, 35
- MALAKOFF (94)** : p. 10, 12
- MANDAGOUT (30)** : p. 10, 11
- MARSEILLE (13)** : p. 11, 12, 16, 17, 19, 22, 27, 30, 34
- MARTIGUES (13)** : p. 10
- MELLE (79)** : p. 6, 10, 16, 26, 36, 37
- MÉRIGNAC (33)** : p. 20, 29, 30
- METZ (57)** : p. 6, 8, 11, 16, 17, 27, 34, 36
- MONTPELLIER (34)** : p. 6, 16, 17, 19, 22, 24, 27, 34, 36,
- MONTREUIL (93)** : p. 9, 10, 12, 16, 17, 20, 29, 34,
- NANCY (54)** : p. 8, 10, 12, 35, 38,
- NANTES (44)** : p. 6, 8, 10, 16, 17, 20, 22, 23, 26, 27, 35, 36, 37
- NOTRE-DAME-DE-L'OSIER (38)** : p. 9, 29, 34
- OCCITANIE** : p. 9, 20, 33
- ORNANS (25)** : p. 12, 16, 19
- PARIS (75)** : p. 6, 8, 9, 11, 12, 16, 17, 22, 24, 27, 29, 33, 34, 36, 38
- CA PAYS BASQUE** : P. 9
- PÉRIGUEUX (24)** : P. 8, 16, 26,
- POITIERS (86)** : p. 6, 8, 9, 10, 16, 22, 23, 26, 27, 38
- PONT-PÉAN (35)** : p. 10, 19, 30,
- PRADES-LE-LEZ (34)** : p. 10, 26, 30, 34
- RAMONVILLE-SAINT-AGNE (31)** : p. 9, 12.
- RELECO-KERHUON (29)** : p. 10, 12, 30
- RENNES MÉTROPOLE (35)** : p. 8, 10, 20, 37
- ROUEN (76)** : p. 6, 8, 10, 12, 16, 17, 26, 27, 29, 34, 36, 37,
- ROUEN NORMANDIE (76)** : p. 10, 26, 30, 37
- SAINT-BALDOPH (73)** : p. 16, 17
- SAINT-DENIS (93)** : p. 8, 24
- SAINT-ERBLON (35)** : p. 9, 34,
- SAINT-JEAN-D'ANGÉLY (17)** : P. 9
- SALIÈS (81)** : p. 10, 34
- SCHILTIGHEIM (67)** : p. 10, 12, 26, 34
- SEINE-SAINT-DENIS (93)** : p. 9, 10, 16, 22, 23, 29, 30, 35, 36
- STRASBOURG (67)** : p. 8, 9, 10, 12, 16, 17, 20, 22, 24, 27, 34, 37
- TOURS (37)** : p. 10, 12, 16, 19, 20, 24, 26, 34
- VILLEURBANNE (69)** : p. 8, 10, 12, 16, 17, 20, 23, 26, 33, 34, 35, 38
- YQUELON (50)** : p. 16



TERRITOIRE A

Exemples de dispositifs et



Bienvenue
Accueil des nouveaux arrivant.es

Aide / Gratuité de la cantine, du périscolaire, des transports scolaires

Médiation scolaire, préscolarisation dans les bidonvilles

Conseil local de la jeunesse

Co-construction d'évènements à destination de la jeunesse

Carte de citoyenneté locale

Liberté, Équité, Fraternité
Scolarisation inconditionnelle

Couloirs universitaires

Tarifcation solidaire aux loisirs

Formation des travailleur.se.s sociaux

Permanence juridique, équipe juridique mobile, caravane d'informations des droits

Ville amie des enfants

Garde d'enfants pour participation des parents

Ecrivain.es publics, traducteur.rices pour l'accompagnement des démarches

Création d'outils, de plateforme numérique

PAR LA CITOYENNETÉ

PAR LA SCOLARISATION

PAR LA PETITE ENFANCE

PAR LA JEUNESSE

PAR L'ACCÈS AUX DROITS

PAR L'ACCÈS AU TRAVAIL

PAR L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE

PAR LA MOBILITÉ

PAR LA CULTURE

Crèche municipale

Soutien à la régularisation par le travail

Missions Locales

Soutien à la formation professionnelle

Chantier d'insertion, formation d'apprentissage

Coordination des cours de FLE, recensement de l'offre, équivalence niveaux de langues

Soutien aux acteurs

Création d'outils

Ateliers de conversation

Aides financières à la mobilité douce (vélo,...)

Aide au permis de conduire

Tarifcation solidaire Gratuité des transports (en commun, régionaux,...)

Evènements festifs et de sensibilisation

Temps de rencontre culturelle entre citoyen.nes

Coordination de co-voiturage en zone rurale

Soutien à la création et à la programmation de l'offre culturelle offerte par les premier.es concerné.es

ACCUEILLANT
de pratiques inconditionnels

Activités ludiques et participatives en bibliothèques

Offre d'un nombre de places aux bénéficiaires des associations

Places suspendues pour des évènements



Plus d'informations : <https://anvita.fr>



Cofinancé par
l'Union européenne